www.e-rara.ch

Le Jardin fruitier du Muséum

Decaisne, Joseph

Paris, 1862-1875

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 9460

Persistent Link: https://doi.org/10.3931/e-rara-47581

[P. Dalbret - P. de Duvergnies.]

www.e-rara.ch
Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

Visual Library



A. Riocreux del.

P. DALBRET.

Mlle E. Vaillant sc.

P. DALBRET [1].

Fruit d'automne, moyen, turbiné ou pyriforme, obtus; à queue droite ou un peu oblique; à peau vert jaunâtre ou jaune, plus ou moins complétement recouverte de taches rousses ou fauves; à chair fine, fondante, sucrée-acidulée, parfumée.

Arbre très-fertile, propre à former des plein-vent; à scions flexueux, moyens ou grêles, bruns ou légèrement violâtres, parsemés de lenticelles arrondies; coussinets assez saillants, dépourvus d'arête décurrente; yeux petits, coniques, noirâtres, glabres, un peu écartés du scion.

Feuilles florales ovales, mucronées, à bords denticulés et ciliés, glabres sur les deux faces; les adultes à peu près de même forme, ovales ou oblongues, acuminées, à bords plus ou moins relevés, garnis de dents aiguës, épaisses, luisantes, portées sur des pétioles accompagnés de stipules.

Fleurs moyennes, blanches, portées sur de très-courts pédicelles pubescents ou glabres; calyce à divisions lancéolées, très-aiguës, glabres, réfléchies, légèrement canaliculées, recouvertes de poils

(1) Dalbret (Jean-Baptiste), né à Triel (Seine-et-Oise) le 28 juillet 1785, mort dans le même lieu le 6 février 1858, fut chargé en 1811 de la culture des arbres fruitiers au Muséum et publia en 1834 l'ouvrage intitulé : *Cours théorique et pratique de la Taille des arbres fruitiers*, qui eut plusieurs éditions. — Dalbret signait sans séparer les deux premières lettres de son nom; ce n'est qu'à partir de la 2e édition de son ouvrage que l'on vit son nom écrit D'Albret.

roux en dessus; pétales elliptiques, entiers, étalés, laissant de grands intervalles entre eux.

Fruit commençant à mûrir vers la fin de septembre, moyen, turbiné ou pyriforme obtus, à queue droite ou légèrement arquée, souvent insérée un peu en dehors de l'axe du fruit, oblique et de longueur variable, brune, cylindracée ou renflée à son origine; *peau* lisse, jaune indien ou jaune ocreux, plus ou moins recouverte de taches et de marbrures fauves, squammeuses, marquée d'une large macule brune autour du pédoncule; *œil* à fleur de fruit ou au milieu d'un léger aplatissement, à divisions courtes, persistantes ou tronquées, entouré de très-fines zones concentriques; *cœur* assez grand, dessinant un losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de nombreuses granulations; loges moyennes; pepins bruns ou noirs; lacune centrale étroite, subéreuse.

Chair blanche, fine, fondante; eau très-abondante, sucrée, acidulée, relevée. — Fort bon fruit.

Cette excellente variété a été décrite par Poiteau sous le nom de *P. Dalbret*, mais les pépiniéristes ont fait précéder ce nom de l'épithète de Beurré. On la voit citée en outre sur quelques catalogues sous le nom de *Beurré Delbret*, qu'il ne faudra pas confondre avec le *Beurré Delberg* ou *Delbecq*; enfin elle figure souvent dans nos expositions pomologiques sous le nom de *P. Grand-Soleil*, autre variété qui en diffère notablement.

« N. 62. *P. Dalbret*. Fruit turbiné, ventru, se rapprochant beaucoup, par la forme et le volume, de notre *P. Épine d'été*, haut de 2 pouces et demi sur 2 pouces de diamètre; queue assez grosse, longue de 9 à 10 lignes; œil à fleur, à divisions larges et courtes; peau d'un vert clair, finement ponctuée de gris et marquée de quelques taches de même couleur, jaunissant à la maturité; chair d'un blanc jaunâtre, demi-fondante, quoiqu'un peu pierreuse autour des loges; eau assez abondante, sucrée, parfumée, excellente;

loges très-petites ; pepins courts, marrons; mûrit vers la mi-novembre. — J'attache à cette Poire le nom de M. Dalbret, chef de l'École des arbres fruitiers au Jardin des Plantes et auteur d'un excellent ouvrage sur la taille des arbres fruitiers. » Poiteau, *Ann. Soc. Horticult. Paris*, tome XV, p. 379 [1834].

M. Jahn a donné une courte description de cette Poire dans l'*Illustrirtes Handbuch der Obstkunde*, p. 433, n° 205 [1860].



P. DE DAME.

P. DE DAME.

Fruit d'automne, turbiné, arrondi, moyen; à queue longue, droite, cylindracée; à peau lisse, verte ou vert jaunâtre, parsemée de petits points bruns; à chair blanche, d'apparence grossière, peu juteuse et peu parfumée.

Arbre très-vigoureux, pyramidal; à scions de grosseur moyenne, un peu flexueux, de couleur fauve, cendrés, parsemés de lenticelles oblongues; coussinets saillants; yeux coniques, noirâtres, rapprochés du scion.

Feuilles florales ovales ou ovales-orbiculaires, acuminées, très-blanches et cotonneuses en dessous; les adultes à peu près semblables, assez grandes, épaisses, ovales, ovales-cordiformes ou suborbiculaires, plus ou moins longuement acuminées au sommet, à bords dentés ou crénelés.

Fleurs très-blanches, grandes ou moyennes, portées sur d'assez courts pédicelles tomenteux; calyce à divisions lancéolées, aiguës, très-blanches en dessous, recouvertes de poils blonds en dessus; pétales bien onguiculés, orbiculaires ou orbiculaires-elliptiques, ne laissant pas d'intervalle entre eux.

Fruit mûrissant en automne (d'octobre à la fin de novembre), turbiné-arrondi, moyen; à queue longue ou très-longue, cylindracée, droite, un peu renflée et plissée à son insertion, placée dans

l'axe du fruit, de couleur verte ou olivâtre, portant la trace de quelques bractéoles ; *peau* lisse, toujours verte ou vert jaunâtre, parsemée de petits points et marquée de légères taches brunes autour du pédoncule ; *œil* placé à fleur de fruit ou au centre d'un léger aplatissement, à divisions étalées, entières ou tronquées ; *cœur* dessinant un losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré d'assez grosses granulations ; loges moyennes, rapprochées de l'axe ; pepins noirâtres ; lacune centrale atténuée vers l'œil.

Chair blanche, d'apparence grossière, laissant du marc dans la bouche, sucrée, peu parfumée. — Fruit mauvais, blétissant promptement.

Cette mauvaise espèce se vend quelquefois sur les marchés sous le nom de *Bergamote d'automne,* poire dont elle rappelle assez bien la forme. On la cultive au Muséum sous les noms de P. *de Dame* ou P. *des Beuhards*, dont l'étymologie m'est absolument inconnue. Il ne faudra pas la confondre avec la P. *des Demoiselles*, qui a pour synonyme la P. *à la longue queue* ou P. *de Vigne*, etc.



A. Riocreux del.

Mlle E. Taillant sc.

P. DEFAYS.

P. DEFAYS [1].

Fruit d'été, arrondi, bosselé autour de la queue, qui est cylindracée et légèrement enfoncée ; peau lisse, jaune, lavée de rouge orangé du côté du soleil ; œil placé au milieu d'une dépression entourée de côtes ; chair très-fine, fondante, parfumée.

Arbre très-fertile, propre à former des plein-vent; à scions droits, assez gros, bruns, parsemés de nombreuses lenticelles, pubescents au sommet; coussinets peu saillants; yeux petits, coniques, cachés sous le pétiole.

Feuilles florales ovales ou elliptiques, mucronées, aiguës, à bords ciliés, légèrement pubescentes en dessous, glabres en dessus; les adultes de deux formes : celles des rosettes ovales-elliptiques, acuminées, dentées, un peu contournées; celles des scions lancéolées, aiguës, arquées, à bords plus ou moins redressés et denticulés, assez petites, portées sur des pétioles pubescents dépourvus de stipules.

Fleurs moyennes, blanches, portées sur de courts pédicelles tomenteux; calyce à divisions réunies par la base, couvertes de poils blancs en dessus, blanchâtres en dessous; pétales suborbiculaires, entiers ou échancrés, mollement onguiculés, étalés, ne laissant pas d'intervalle entre eux.

(1) François-André Defays, né, le 30 novembre 1772, à la ferme de La Four en Saint-Laud, près Angers. — Son nom s'écrit *Defays*, et non pas *Defay*, comme on est dans l'habitude de le faire.

Fruit mûrissant au commencement de septembre, de grosseur moyenne, déprimé et bosselé autour de la queue, qui est légèrement enfoncée dans le fruit, droite et insérée dans l'axe du fruit; *peau* lisse, fine, jaune citron ou jaune vif à l'ombre, lavée de rouge du côté du soleil, parsemée de nombreux points fauves, arrondis, gercés, quelquefois entremêlés de petites marbrures très-déliées; *œil* placé au milieu d'une dépression entourée de petites côtes, à divisions étalées, formant une étoile, entières ou légèrement tronquées à l'extrémité; *cœur* arrondi, entouré de petites granulations; loges grandes; pepins bruns; lacune centrale petite, subéreuse.

Chair très-blanche, fine, fondante; eau abondante, sucrée, parfumée, non musquée. — Très-bon fruit.

Je dois à l'obligeance de MM. Audusson-Hiron fils, célèbres pépiniéristes angevins, les renseignements biographiques qui précèdent et les détails suivants sur l'origine de la Poire Defays.

« La Poire Doyenné Defays a été obtenue par F.-A. Defays et présentée à l'exposition pomologique d'Angers en 1839; elle avait été observée deux années avant dans la propriété du sieur Defays, aux Champs Saint-Martin, près Angers. »

« Arbre de vigueur moyenne, un peu irrégulier; à scions d'un brun-grisâtre, très-ponctués; à feuilles infléchies, d'un vert jaunâtre, finement dentées. Fruit de grosseur moyenne, jaune, finement ponctué de roux et quelquefois marqué de quelques taches ou marbrures de même couleur, à chair très-blanche, fine, fondante, qui rappelle un peu le goût du Goulu-Morceau; eau abondante et sucrée. Maturité, octobre et novembre. » *Pomol. de Maine-et-Loire*, p. 11, 18.



A. Bivoreux del.

Mlle E. Taillant sc.

P. DÉLICES D'ANGERS.

P. DÉLICES D'ANGERS.

Fruit d'automne, gros ou moyen, oblong, déprimé; à queue assez courte, charnue, souvent accompagnée de gros plis à son insertion sur le fruit; à peau épaisse, jaune-indien, parsemée de très-petits points et de nombreuses marbrures fauves, teintée de rouge obscur du côté du soleil; à chair ferme, sucrée, parfumée.

Arbre pyramidal; à scions moyens, flexueux, fauves, pubescents au sommet, parsemés de lenticelles ovales, à coussinets peu prononcés; yeux coniques, noirâtres.

Feuilles florales ovales ou ovales-cordiformes, denticulées, mucronées, glabres sur les deux faces, à l'exception de la nervure médiane; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes ovales-arrondies ou légèrement cordiformes, dentées, étalées; celles du scion ovales, acuminées, à bords crénelés, peu relevés; à stipules persistantes, insérées vers les deux tiers inférieurs du pétiole.

Fleurs petites, étalées, portées sur des pédicelles très-courts, presque glabres; calyce à divisions étroites, étalées, ferrugineuses en dessus; pétales petits, oblongs-ellipsoïdes, étalés, graduellement atténués en onglet, laissant un intervalle entre eux.

Fruit mûrissant à la fin d'octobre et en novembre, gros ou moyen, obtus, en forme de Poire de Doyenné, ou arrondi, déprimé; pédoncule gros, charnu, lisse, fauve, quelquefois renflé aux deux

extrémités et surtout à son insertion sur le fruit, où il est accompagné de plis; *peau* épaisse, à fond jaune-indien plus ou moins recouvert de marbrures olivâtres, bronzées ou d'un brun ferrugineux, presque dépourvue de points, le côté exposé au soleil coloré en rouge brun; *œil* placé au milieu d'une dépression assez régulière, peu profonde, à divisions blanchâtres, canaliculées, entières, dressées ou plus ou moins tronquées; *cœur* dessinant une sorte d'ovale sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations, à loges larges; pepins noir-acajou; lacune centrale peu prononcée.

Chair ferme ou demi-fondante; eau abondante, sucrée, très-faiblement musquée, d'un parfum très-agréable.

Il ne faut pas confondre cette variété avec la *Poire Pomme*, nommée aujourd'hui *Beurré de Rackenghem* par quelques pomologistes, et qui appartient au groupe des Caillots. On lui a donné le nom de *Délices d'Hardenpont d'Angers*, pour la distinguer de la *P. Délices d'Hardenpont des Belges*, qui est, comme je l'ai démontré, la *Poire Marquise*.

« Fruit irrégulièrement ovale, fortement bosselé, jaune pâle au moment de la maturité, irrégulièrement marbré de gris, souvent entièrement gris autour de l'œil, parfois lavé et marbré rouge pâle d'un côté. Pédoncule gros et très-court, entouré à sa base de bosses transversales ou bourrelets charnus. Chair demi-fine, fondante; eau très-abondante et très-sucrée, parfumée. Ce bon fruit mûrit en octobre et novembre. » Prévost, *Pomol. Seine-Infér.*, p. 23 [1839].

« Fruit moyen, ovale arrondi, légèrement bosselé; peau épaisse, verte, passant au jaune doré à sa maturité, fortement ombrée de roux fauve du côté du soleil, autour du pédoncule et du calyce, ponctuée de même couleur; pédoncule gros, charnu, surtout à son contact avec le fruit, brun clair, parfois placé à fleur du fruit au sommet d'une légère gibbosité, d'autres fois logé dans une cavité peu profonde. Calyce petit, placé dans une cavité assez profonde, à divisions caduques. Chair blanc-jaunâtre, demi-fine, demi-fondante; eau abondante, très-sucrée et d'un parfum agréable, mais peu prononcé. » Bivort, *Alb. pomol.*, t. III, p. 31 [1850].

P. DÉLICES D'ANGERS.

« Fruit moyen, ovale, aussi large que haut, un peu aplati du côté de l'œil, légèrement bosselé du côté du pédoncule; celui-ci est gros, charnu, fauve clair, brillant, obliquement implanté dans une cavité peu profonde, irrégulière, environnée de plis roux. La peau est épaisse, jaune d'or à sa maturité, fortement relevée de taches rousses. La chair, jaunâtre, demi-fine, crépitante, renferme une eau abondante, sucrée et relevée d'un aigre-fin très-agréable. Le calyce moyen, enfoncé dans une cavité peu profonde, irrégulière, entouré de bosses. Cette Poire mûrit de novembre à décembre. L'arbre est moyen, mais fertile. » Willerm., *Poir*, p. 99 [1849].



A. Riocreux del.

Mlle E. Taillant sc.

P. DES DEUX SŒURS.

P. DES DEUX SŒURS.

Fruit d'automne, oblong, ordinairement un peu rétréci aux deux extrémités; à peau jaune verdâtre ou jaune citron, plus ou moins parsemée de très-petits points, et en général dépourvue de taches; à queue grêle ou charnue, droite ou oblique; à chair fondante, juteuse, sucrée, mais peu parfumée.

Arbre fertile, vigoureux, pyramidal; à scions assez gros, de couleur fauve olivacée, légèrement pubescents au sommet, parsemés de lenticelles oblongues, jaunâtres; coussinets saillants, épais, accompagnés d'arêtes décurrentes, peu saillantes; yeux coniques, comprimés, appliqués contre le scion.

Feuilles florales ovales ou oblongues-elliptiques, mucronées, pubescentes en dessus, blanchâtres en dessous, à bords plus ou moins redressés et entiers; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes longuement pétiolées; celles des scions ovales, acuminées, denticulées, à bords redressés, épaisses et portées sur des pétioles assez gros, accompagnés de stipules.

Fleurs moyennes, blanches ou légèrement rosées, portées sur des pédicelles assez courts; calyce à divisions étalées, aiguës, recouvertes de poils roux en dessus; pétales obovales, entiers ou échancrés, onguiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

Fruit commençant à mûrir vers la fin de septembre, moyen, oblong, quelquefois de forme assez semblable à celle d'un Saint-Germain, un peu rétréci aux deux extrémités ; à queue insérée dans l'axe du fruit, cylindracée et grêle, ou placée obliquement un peu au-dessous du fruit, assez épaisse, accompagnée ou dépourvue de plis ; *peau* d'un jaune citron plus ou moins vif, lisse, presque dépourvue de points sur la partie exposée à l'ombre, parsemée de quelques petites marbrures brunes du côté du soleil ainsi qu'autour du pédoncule ; *œil* placé à fleur de fruit ou au milieu d'une très-faible dépression régulière, à divisions dressées, canaliculées, légèrement charnues à la base, conniventes, glabres ou pubescentes ; *cœur* blanc, dessinant une sorte de losange sur la coupe du fruit, entouré de très-petites granulations ; loges étroites, rapprochées de l'axe; pepins noirâtres, souvent avortés; lacune centrale étroite, atténuée vers l'œil.

Chair fondante ou demi-fondante, laissant un peu de marc dans la bouche ; eau abondante, sucrée, faiblement astringente et peu parfumée.

Bien que recommandé par la plupart des pépiniéristes, ce fruit ne me paraît pas devoir être classé au rang des meilleures variétés. J'en ai reçu des échantillons de Malines, de Namur, de Grenoble, de Lyon, etc., et je l'ai constamment trouvé, comme d'ailleurs ceux du Muséum, à chair très-fine, juteuse, mais presque sans parfum.

Contrairement à ce qui arrive ordinairement, la maturité de cette variété, ou la coloration jaune qui l'indique, commence à se manifester du côté de l'œil, tandis que la portion voisine du pédoncule conserve encore la teinte verte des fruits non mûrs.

« Le fruit est gros, pyramidal, ventru, fortement et courtement rétréci, côté et bosselé vers le calyce ; il nous paraît procéder du *Saint-Germain* et de

la *Calebasse*. Son épiderme, vert, maculé de brun, noir ombré de brun autour du pédoncule, ne jaunit presque pas à l'époque de la maturité du fruit. Le pédoncule, long de quatre centimètres, est grêle, ligneux, placé à l'extérieur du fruit et souvent dépassé d'un côté par une excroissance charnue. Le calyce est peu enfoncé et à divisions noires. La chair est fine, vert jaunâtre, beurrée; eau suffisante, fortement chargée de sucre et ayant un goût très-prononcé d'Amande et de Noisette. Cet excellent fruit mûrit au commencement de novembre. Sa hauteur est de douze centimètres, et son diamètre de six et demi. Il n'a pas été trouvé par M. Esperen au nombre de ses semis, mais il a été soumis à sa dégustation, et les greffes lui ont été communiquées par un de ses amis, M. le Dr Tagliorelli. L'arbre-mère se trouvant dans le jardin des demoiselles Knopp, à Malines, M. Esperen lui a donné le nom de *P. des Deux Sœurs.* » Bivort, *Alb. pomol.*, vol. 2, p. 111 [1849].

Cette description a été reproduite dans les *Annales de Pomologie belge*, vol. V, p. 27.

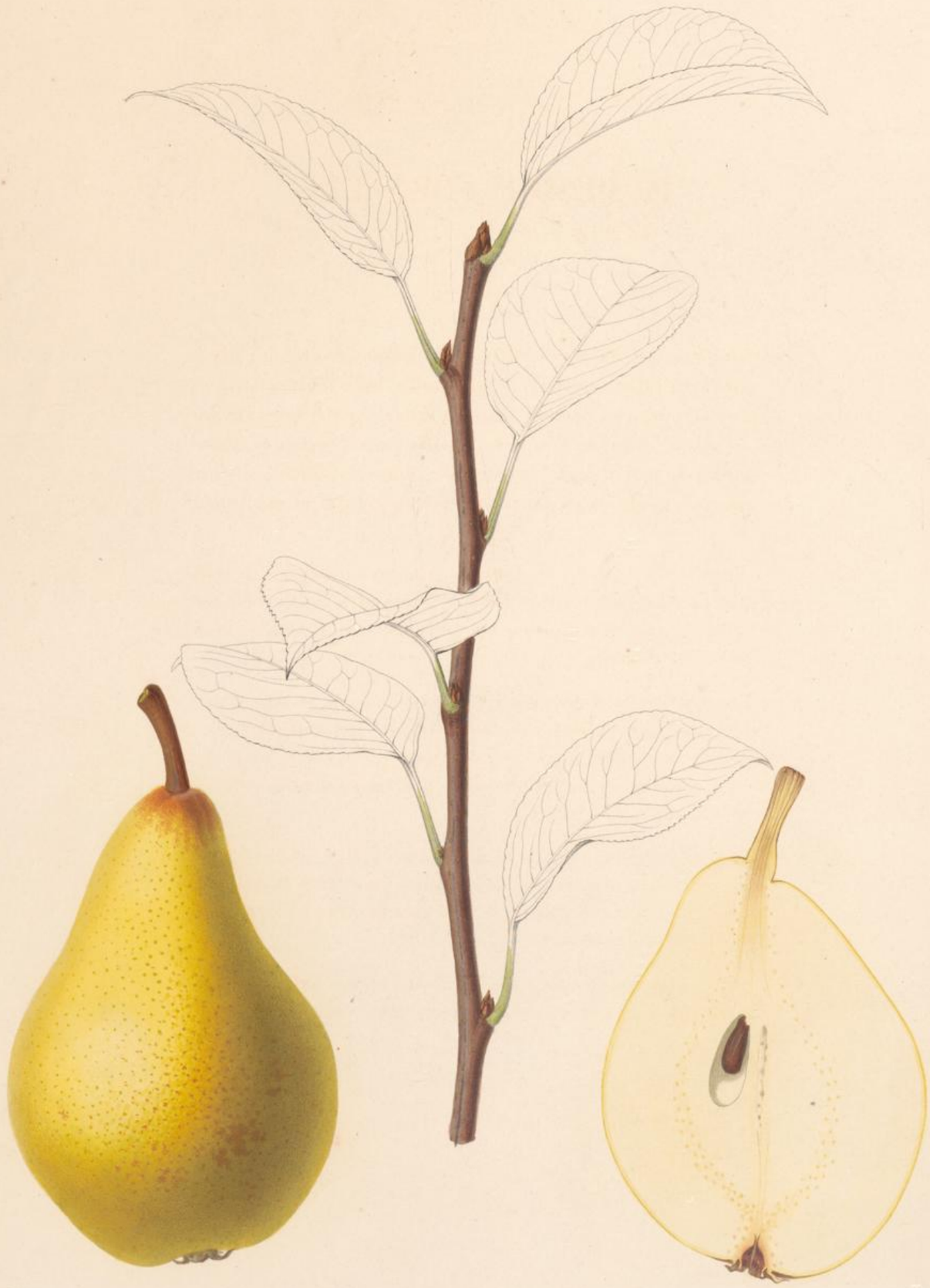

A. Riocreux del.

Mlle E. Taillant sc.

P. DESIRÉ CORNELIS.

P. DESIRÉ CORNELIS.

Fruit d'été, pyriforme ou turbiné; à queue droite ou insérée un peu obliquement en dehors de l'axe du fruit, charnue; à peau jaune à l'ombre, souvent colorée en rouge carminé au soleil, parsemée de gros points bruns gercés et entremêlés de marbrures, et marquée d'une large tache autour du pédoncule; à chair très-fine, très-juteuse et parfumée.

Arbre à scions droits, de grosseur moyenne, de couleur bronzée à l'ombre, brun-rougeâtre au soleil, glabres, parsemés de lenticelles arrondies; coussinets épais, assez saillants; yeux coniques, bruns ou noirâtres, glabres.

Feuilles florales ovales, mucronées ou acuminées, presque glabres sur les deux faces, à bords relevés, portées sur des pétioles de couleur carminée; les adultes à peu près de même forme, ovales-acuminées ou ovales-oblongues, à bords crénelés, portées sur d'assez courts pétioles dépourvus de stipules.

Fleurs moyennes, à pédicelles assez longs, presque glabres, verts; calyce à divisions longues, linéaires, aiguës, recouvertes de poils roux en dessus; pétales suborbiculaires, légèrement concaves, laissant un peu d'intervalle entre eux.

Fruit mûrissant en août, pyriforme ou turbiné, moyen; à queue droite ou oblique, assez courte, charnue, renflée à son origine, brune,

légèrement enfoncée ou un peu coudée à son insertion; *peau* jaune, parsemée de points bruns entremêlés de quelques marbrures squammeuses, et marquée d'une large tache fauve autour du pédoncule, souvent colorée en rouge-orangé ou carminé au soleil; *œil* placé à fleur de fruit ou au milieu d'une légère dépression, à divisions réunies par la base, glabres ou pubescentes, souvent accompagnées de petites bosses; *cœur* en losange, grand, entouré de petites granulations; loges assez grandes, assez rapprochées du pédoncule; pepins noirâtres ou bruns; lacune centrale nulle, étroite ou subéreuse.

Chair très-blanche et se confondant presque avec le cœur, très-fondante, fine et juteuse; eau sucrée, citronnée ou fenouillée. — Très-bon fruit.

La forme de ce fruit est assez variable : elle rappelle quelquefois celle de la *P. Double-Philippe* ou de la *P. Williams*, mais elle s'éloigne complétement de cette dernière par la saveur de sa chair. Le Muséum a reçu cette variété sous le nom de *Duchesse d'été*.

« Cette excellente variété a produit pour la première fois en 1847. L'époque ordinaire de sa maturité est vers la mi-août et se prolonge jusque vers la mi-septembre. Le fruit est gros, pyriforme, renflé vers le milieu et un peu rétréci vers le calyce. Lorsqu'il atteint ses plus fortes dimensions, il mesure dix centimètres en hauteur sur huit ou neuf de diamètre. L'épiderme vert-clair jaunit modérément à l'époque de la maturité; il est taché de brun clair et légèrement coloré en rouge brun du côté exposé au soleil. Le pédoncule, long de trois centimètres, est gros, sans être charnu; il est implanté superficiellement et un peu de côté sur le fruit, et quelquefois placé dans une petite cavité. Le calyce, couronné, ouvert, est placé à fleur de fruit et entouré de petites bosses; ses divisions sont courtes, épaisses, dressées ou presques nulles. La chair est blanche, très-fine, fondante, beurrée; son eau est abondante, sucrée, d'un parfum des plus agréables, sans être musqué. Il convient de l'entrecueillir en commençant la cueillette un peu avant la mi-août. » *Ann. Pomol. belge*, vol. II, p. 93.



A. Riocreux del.

Mlle E. Taillant sc

P. À DEUX TÊTES.

P. A DEUX TÊTES.

Fruit d'été, petit ou moyen, ovoïde ou légèrement aminci aux deux extrémités, vert jaunâtre ou quelquefois lavé de rouge au soleil, pointillé, dépourvu de marbrures; divisions du calyce ordinairement partagées en deux groupes; à queue très-longue, droite ou arquée; à chair demi-cassante, souvent mucilagineuse, presque sans saveur quoique assez juteuse.

Arbre de plein vent, très-rameux, à cime arrondie; à rameaux divariqués; à scions de couleur brune ou violâtre, pubescents au sommet, légèrement flexueux, parsemés de lenticelles; coussinets peu saillants; yeux coniques, plus ou moins appliqués contre le scion.

Feuilles florales cordiformes, suborbiculaires ou ovales-arrondies, acuminées, à bords un peu redressés, finement denticulées, pubescentes et cotonneuses en dessous, glabres en dessus; les adultes à peu près de même forme : celles des scions ovales ou ovales-elliptiques, acuminées, à bords denticulés-crénelés, légèrement pubescentes en dessous, portées sur d'assez longs pétioles.

Fleurs moyennes, blanches ou légèrement teintées de rose, étalées, portées sur de longs pédicelles tomenteux; calyce à divisions élargies à la base, atténuées et très-aiguës au sommet, étalées ou réfléchies, couvertes de poils blonds en dessus; pétales orbiculaires-elliptiques, onguiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

Fruit mûrissant en août, petit ou moyen, ovoïde-arrondi ou aminci aux deux extrémités, quelquefois assez semblable à la *P. de Vallée;* à queue très-longue, cylindracée, un peu renflée aux deux bouts, quelquefois accompagnée d'un bourrelet à son insertion sur le fruit et portant la trace de bractéoles, de couleur verte; *peau* lisse d'abord, uniformément jaune citron, puis pâlissant à la maturité, parsemée de petits points bruns, ou jaune à l'ombre et plus ou moins colorée en rouge du côté du soleil, marquée d'une tache autour du pédoncule ou offrant quelquefois une ligne brune sur toute l'étendue du fruit; *œil* grand, à fleur de fruit, à divisions tronquées, soudées à la base, diversement partagées en deux groupes qui simulent deux calyces ou deux têtes, glabres ou pubescentes, souvent accompagnées de petites bosses; *cœur* dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de nombreuses et grosses granulations; loges moyennes; pepins blonds; lacune centrale plus ou moins grande, atténuée vers l'œil, subéreuse.

Chair blanche ou légèrement verdâtre sous la peau, d'apparence grossière, un peu mucilagineuse, sucrée, peu parfumée, blétissant très-vite en commençant toujours par la partie voisine de la queue.

Les caractères qui ont fait donner à cette variété le nom de *Poire à deux têtes* ou *à deux yeux* se retrouvent sur des fruits de forme et de saveur très-différentes; ainsi j'ai reçu de la ferme d'Orimont, aux environs de Bar-sur-Aube, des poires turbinées, assez semblables à la *P. d'Angleterre* et à peu près de même qualité, tandis qu'on cultive aux environs de Montlhéry, sous ce même nom de P. *à deux têtes,* une variété d'automne, à fruits verts, de la forme de la P. *du Tilloy* et à chair assez fondante et parfumée. Peut-être est-il permis de leur rapporter la variété suivante citée par Ruellius.

« *Deux Testes.* Bicipitia, quod gemino capite visantur, singulari sunt commendatione, corpore suavi, non lapidoso, succi grati palatum etiam morosum recreantis. » Ruellius, *Hist. gener Plantar.*, lib. I, p. 307 [1536].

« En juillet et août la *Deux Testes.* » *Jard. françois*, p. 62 [1665].

« La poire à Deux Testes est ronde, verdastre et cassante, a beaucoup d'eau, se garde, et mûrit hors de l'Arbre : elle devient grosse et belle en Buisson. » Merlet, *Abrégé bons Fr.*, p. 66 [1675].

« *Poire à deux têtes.* Cette poire est de moyenne grosseur, d'une forme peu régulière et peu décidée, cependant plus approchant de la turbinée que de toute autre. La queue est grosse, longue de dix à vingt lignes, souvent un peu charnue à sa naissance, implantée obliquement dans le fruit, et recouverte d'un côté par une avance de chair qui se termine assez en pointe, de sorte que, si elle embrassait toute la naissance de la queue, le fruit serait presque pyriforme. L'œil est placé sur une éminence formée d'un assemblage de petites bosses; il est gros, ovale, et comme divisé en deux, d'où cette poire a pris le nom de *Deux Têtes*. La peau en est assez unie, d'un vert tirant sur le jaune du côté de l'ombre, lavée de rouge brun du côté du soleil; souvent vers la queue il y a une tache assez étendue, fauve, rude au toucher. La chair est blanche, peu délicate; l'eau est assez abondante et un peu parfumée, mais souvent un peu âcre. Elle mûrit à la fin de juillet, et peut être comparée, pour la bonté, aux poires de cette saison. Son diamètre est de vingt-cinq lignes, et sa hauteur de vingt-six; quelquefois sa hauteur excède davantage son diamètre. » Duhamel, *Traité Arbr. fruit.*, p. 244 [1768].

« C'est une bonne poire de la saison, douce et parfumée, quoique la chair n'en soit pas absolument délicate. On a cru que ces deux têtes étaient formées par la fleur ou l'œil, qui, presque saillant sur le fruit, semble fendu et partagé en deux; mais ce signe n'est pas assez constant pour avoir pu devenir caractéristique. La bosse près de la queue, qui se trouve à toutes ces poires, me paraît la vraie source de cette dénomination, la tête se trouvant par là relevée, comme pointue d'un côté et aplatie de l'autre, ainsi comme double. » Mayer, *Pomon-franconica*, vol. III, p. 312 [1801].

« Ce fruit, qui n'est pas excellent, se trouve souvent arrondi; mais il varie dans la forme; quelquefois il est un peu allongé. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est le pédoncule, qui est souvent planté de côté et plus ordinairement recouvert de chair. Le fruit est de moyenne grosseur, d'un vert jaunâtre partout, excepté dans les parties qui ont été frappées du soleil, qui sont d'un rouge brun. Ce fruit est plus curieux que bon; ce qui lui a fait donner ce nom c'est qu'il a presque toujours deux yeux séparés. Elle mûrit vers la fin de juillet. » Catros, *Traité Arbr. fruit.*, p. 297 [1810].



A. Riocreux del.

Mlle E. Taillant sc.

P. DIEL.

P. DIEL*

Fruit de fin d'automne, turbiné ou oblong, gros, obtus; à queue droite ou arquée, ordinairement insérée dans l'axe du fruit, cylindracée; à peau jaune verdâtre, plus ou moins marbrée et portant une large tache fauve autour du pédoncule; œil assez grand, enfoncé; chair blanche, demi-fondante, parfumée.

Arbre très-fertile, à scions assez vigoureux, de couleur fauve olivâtre à l'ombre, un peu violâtres au soleil, parsemés de lenticelles; coussinets peu saillants; yeux coniques, assez larges à la base et rapprochés du scion.

Feuilles florales ovales-oblongues, acuminées, aiguës, glabres, denticulées, ciliées; les adultes de deux formes : celles des rosettes ovales ou ovales-elliptiques, acuminées, presque entières, portées sur des pétioles de longueur variable; celles du scion orbiculaires, rhomboïdales ou ovales, longuement acuminées, à bords dentés, et accompagnées de stipules sétacées-linéaires.

Fleurs grandes, étalées, blanches ou légèrement rosées, portées sur d'assez longs pédoncules; calyce à divisions linéaires-lancéolées, aiguës, couvertes de poils blonds; pétales un peu concaves, large-

* Diel (*August-Friedrich-Adrian*), médecin et célèbre pomologiste allemand, auteur de plusieurs ouvrages très-estimés, entre autres : *Versuch einer systematischen Beschreibung der in Deutschland vorhandenen Kernobstsorten, etc.*, Francfort, 1799-1819; deuxième édition, publiée de 1829 à 1833.

ment elliptiques ou suborbiculaires, brusquement onguiculés, sans intervalle entre eux.

Fruit de fin d'automne, de formes variables, turbiné ou pyriforme, ventru, quelquefois oblong, très-obtus et assez semblable à une grosse Poire de Rance; à queue cylindracée, brune, insérée dans l'axe du fruit; *peau* de couleur jaune citron ou verdâtre, passant au jaune indien ocreux à la maturité, parsemée de points bruns entremélés de taches brunes qui recouvrent plus ou moins le fruit, et présentant une tache de même couleur autour du pédoncule, très-rarement lavée de rose du côté du soleil; *œil* placé au centre d'une dépression très-régulière, à divisions caduques ou persistantes, ordinairement dressées, charnues à la base, pubescentes, entourées de zones très-légères, concentriques, brunes; *cœur* dessinant un losange allongé sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de nombreuses granulations; lacune centrale étroite; loges moyennes; pepins de couleur acajou.

Chair ferme, demi-fondante, remplie d'une eau abondante, sucrée, légèrement astringente, parfumée et quelquefois un peu musquée. Très-bon fruit.

La P. Diel, l'une des plus belles et des meilleures de la saison, varie beaucoup de forme et de couleur; elle est tantôt semblable à la *P. Duchesse d'Angoulême*, tantôt allongée et obtuse comme la *P. de Rance*. J'en ai vu, obtenues sur espalier, qui mesuraient $0^m,14$ de hauteur sur $0^m,10$ de diamètre et du poids de 1 kilogramme.

Tout en lui conservant le nom de *P. Diel*, sous lequel Van Mons l'a décrite en 1819, je crois que cette Poire est identique avec celle que Merlet et Mayer ont décrite sous le nom de *Beurré vert*, et que Poiteau a figurée comme *P. de Beurré* dans sa *Pomologie française*.

M. de Bavay a fait observer avec raison que la *P. Melon*, de Knoop, n'a aucune analogie avec celle qui nous occupe, et qu'elle est plus voisine de l'*Épargne* que de toute autre par sa forme allongée et

son époque de maturité. D'une autre part, la *Westphälische Melonenbirn* des pomologistes allemands a pour synonyme la *P. Liegel d'hiver* ou *Coloma suprême*.

C'est à tort qu'on attribue ce fruit à Van Mons. Ce pomologiste nous apprend qu'il l'a rencontré dans un jardin des environs de Bruxelles.

« La peau douce, sans être grasse au toucher, a une couleur vert pâle dans le fruit nouvellement cueilli; elle passe au jaune citron vers l'époque de la maturité. On n'y découvre pas la moindre nuance de rouge. Les tiquettures sont si nombreuses qu'elles sont caractéristiques pour cette variété : elles sont souvent accompagnées de petites taches de rouille, et, dans des fruits qui ont été librement suspendus, ces tiquettures, avant la maturité, sont quelquefois bordées de rouge. Le fruit n'a pas d'odeur particulière; il n'est pas sujet à blettir; sa chair est blanche, un peu granuleuse autour du trognon, beurrée et parfaitement fondante à la bouche; pleine d'une eau sucrée, relevée, aromatique, et sans aucune prédominance d'acide. Le trognon est très-petit. Le pied-mère de la P. Diel fut trouvé anonyme dans un village (les Trois-Tours) près de Vilvorde par le sieur Meuris, alors directeur de mes cultures. » Van Mons, *Ann. gén. Scienc. physiq.*, II, p. 365, tab. 31 [1819].

« Fruit magnifique de forme et de volume; il est presque ovale, un peu rétréci du côté de la queue, haut de $0^m,12$ sur $0^m,09$ de diamètre; sa queue est longue de $0^m,03$, assez grosse, et son œil, placé dans une cavité étroite et profonde, a ses divisions caduques; peau d'un beau jaune, piquetée d'assez gros points roux et frangée de quelques taches de la même couleur; chair blanche, demi-fine, fondante, laissant cependant quelques grains fins dans la bouche; eau abondante, sucrée, sapide. Mûrit dans le commencement d'octobre. On désirerait que cette belle Poire eût la chair décidément fine et qu'elle ne laissât pas dans la bouche quelque chose de long à fondre. » Poiteau, *Ann. Soc. Hort. Paris,* vol. XV, p. 368 [1834].

« Fruit gros, plus court et moins bosselé que le Bon-Chrétien d'hiver, mais moins court que le Catillac; il est généralement turbiné-pyriforme, jaune pâle ou verdâtre, marbré et pointillé de gris-roux sur toute sa surface. Il se

colore rarement en rouge d'un côté. Au moment de la maturité il exhale une odeur très-agréable. Le pédoncule est gros et court, ordinairement implanté un peu obliquement dans une cavité étroite, souvent profonde, parfois irrégulière. L'œil est petit, la chair fine, très-fondante ; eau abondante, très-sucrée, parfumée, excellente. » Prév., *Pomol. Seine-Inf.*, p. 19 [1839].

« Ce fruit, l'une des plus belles et des meilleures Poires d'hiver, est gros, généralement pyriforme ; d'abord d'un jaune verdâtre, avec des points gris roux sur toute sa surface, devient d'un jaune plus foncé, avec quelques taches rougeâtres du côté du soleil, et exhale une odeur agréable lorsqu'il est arrivé à son point de maturité. La hauteur ordinaire de cette Poire est de 10 à 13 centimètres et son diamètre de 8. Le pédoncule est gros et court ; il est attaché un peu obliquement dans une cavité souvent profonde. L'œil est petit et se trouve inséré dans un enfoncement qui est ordinairement creux, et d'autres fois moins profond. La chair est fine, très-fondante, et son eau est abondante, parfumée, sucrée et un peu musquée. » Rousselon, *Pomol. franç.*, in *Ann. Soc. Hort. Paris* [1854].

Ce fruit a été encore décrit et figuré dans le *Pomological Magazine*, vol. I, n° 19, et dans l'*Album pomologique*, I, p. 89.



A. Riocreux del.
C. Severeyns, chromolith. Bruxe.

P. DIX.

Mlle E. Taillant sc.

P. DIX [1].

Fruit d'automne, oblong ou un peu ventru; à peau jaune-citron à l'ombre, jaune indien ou orangé au soleil, parsemée de gros points entremêlés de taches fauves et rudes; à queue droite ou oblique, insérée dans une petite cavité irrégulière; à chair fondante, très-juteuse, parfumée.

Arbre pyramidal, à scions droits, grêles ou assez grêles, bruns ou rougeâtres, presque glabres, dépourvus ou parsemés de quelques lenticelles arrondies ou oblongues; coussinets saillants, sans arrêtes décurrentes; yeux petits, coniques, noirs, plus ou moins rapprochés du scion.

Feuilles florales petites, ovales, acuminées, aiguës, entières, glabres en dessus, pubescentes en dessous. Les adultes de deux formes : celles des rosettes moyennes, étalées, ovales ou ovales-elliptiques, acuminées, à bords crénelés, portées sur de longs pétioles; celles des scions petites, dressées, ovales ou ovales-lancéolées, acuminées, aiguës, à bords très-relevés, crénelés ou dentés, à nervure médiane parsemée de petites glandes noires, portées sur des pétioles dressés ou obliques, munis ou dépourvus de stipules.

Fleurs blanches, moyennes, à pédicelles assez courts, pubescents; calyce à divisions étalées ou réfléchies, couvertes de poils blonds en

(1) Dédié à madame Dix, de Boston.

dessus; pétales planes, obovales-elliptiques, légèrement rosés avant leur épanouissement.

Fruit commençant à mûrir à la fin de septembre, turbiné, plus ou moins obtus, ou oblong, à surface quelquefois très-légèrement bosselée; à pédoncule oblique, droit ou légèrement arqué, épaissi à ses deux extrémités, souvent coudé à son insertion sur le fruit, brun, lisse, inséré dans l'axe du fruit ou quelquefois un peu en dehors; *peau* épaisse, mate, jaune-citron à l'ombre, parsemée de très-gros points gercés, entremêlés de marbrures ou de nombreuses taches brunes, rudes et squammeuses, marquée d'une tache de couleur olivâtre autour du pédoncule, de couleur jaune indien lavé de roux du côté du soleil; *œil* placé presque à fleur de fruit ou au milieu d'une légère dépression marquée de zones concentriques brunâtres, à divisions dressées ou étalées, linéaires, glabres ou blanchâtres, et accompagnées de petites bosses; *cœur* blanc, dessinant un losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations; loges moyennes; pepins noirâtres; lacune nulle ou très-étroite.

Chair fondante ou demi-fondante, très-juteuse; *eau* sucrée, acidulée, parfumée, fenouillée, non musquée. — Très-bon fruit.

Ce bon fruit se présente souvent sous la forme d'une belle Poire de Saint-Germain, mais l'époque de maturité en est fort différente; il ne m'est jamais arrivé, en effet, de conserver des *P. Dix* au delà de la mi-novembre, et sa maturité ordinaire a lieu dans le courant de septembre. On lui donne souvent pour synonyme le *Lewis Pear*, bien que ce nom ait été donné à un tout autre fruit décrit dans la *Pomona* de Langley en 1729. Quant au nom de *Leurs* que porte également la *P. Dix*, il ne faut y voir qu'une altération du mot *Lewis*.

« *Poire Leurs.* — Cette poire est encore une des bonnes variétés américaines envoyées par greffes, en 1830, à la Société d'Horticulture de Paris, par M. Dearborn, de Massachusets. M. Dearborn, dit que l'arbre, non plus que

ses multiplications, ne présente point d'épines. A Rouen le *Poirier Leurs* a parfois quelques épines à l'extrémité des petits rameaux, mais cela est très-rare. Ses fruits ont généralement la grosseur et la forme du *Saint-Germain;* ils sont délicieux, mais je n'ai pu encore en conserver au delà de la fin de décembre. C'est un arbre vigoureux, de port pyramidal. Il ne s'emporte pas lorsqu'il est greffé sur franc et devient fertile après quelques années de végétation. Pour qui n'y regarde pas de très-près, il a le port et la physionomie du P. de Saint-Germain; cependant il en diffère par ses rameaux généralement plus grêles, plus pâles, par ses feuilles plus petites et moins disposées en gouttière. Le fruit est moyen ou gros, oblong, obtus; sa peau est épaisse, vert et gris, devenant, lors de la maturité, jaune herbacé, abondamment pointillée, maculée et marbrée de fauve, ordinairement lavée ou fouettée de rouge ou de rose du côté du soleil. Le pédoncule est assez gros sans être charnu, brun-clair ou grisâtre, long de 2 à 3 centimètres, implanté dans une cavité élargie, régulière ou accompagnée de plusieurs petites bosses. L'œil est petit, presque à fleur de fruit, quelquefois entouré de rudiments de côtes. La chair est assez fine, très-fondante; les loges sont petites et à parois très-minces; l'eau est très-abondante, sucrée, un peu acidulée, parfumée. Cet excellent fruit mûrit ordinairement en novembre, mais j'en ai mangé de parfaitement mûrs en septembre. » Prévost, *Pomol. Seine-Infér.*, p. 103, 3e cahier, fig. 12 [1839].

« Cette poire a été désignée sous le nom de *Lewis Pear* ou *Poire Louis,* qui est bien différente. Ce n'est que dans ces derniers temps, et par suite de renseignements que nous ont envoyés nos correspondants des États-Unis, que nous avons connu le vrai nom de cette excellente poire, dont l'arbre mère se trouve dans le jardin de Mme Dix, à Boston. Le fruit est gros, oblong ou pyriforme allongé. L'épiderme, rude, épais, vert clair, passe au jaune plus ou moins foncé à l'époque de la maturité; il est légèrement lavé de rouge orangé du côté du soleil, ponctué, maculé de roux fauve et ombré de même couleur autour du pédoncule; celui-ci est assez gros, ligneux, long de 2 à 3 centimètres, brun foncé, implanté obliquement dans une cavité profonde et parfois placé à fleur de fruit. Le calyce, petit, ouvert, occupe une cavité étroite, évasée, irrégularisée par de légères gibbosités; ses divisions sont d'un gris noirâtre. La chair, blanc-jaunâtre, fine, fondante, demi-beurrée, est remplie d'une eau abondante, sucrée, un peu acidulée, d'un parfum exquis. La *Poire Dix* est un fruit de toute première qualité. Sa maturité a lieu dès la fin d'octobre et se prolonge jusqu'en décembre. L'arbre est des plus vigoureux. » A. Bivort, *Ann. Pomol. belge,* vol. 4, p. 47 [1854].

« Arbre pyramidal, vigoureux sur franc, peu fertile dans sa jeunesse, moins vigoureux et plus fertile sur Coignassier. Fruit rarement en trochet, le plus souvent solitaire et par paire, bien attaché à l'arbre, inodore, très-irrégulier de forme, prenant parfois celle d'un petit Doyenné, à pédoncule très-long ; parfois il affecte une forme cylindrique légèrement étranglée vers le milieu, mais sa forme la plus typique est celle du Saint-Germain; sa hauteur moyenne, dans cet état, est de 10 centimètres et son diamètre de 7 à 7 ½. L'œil est petit, ouvert, régulier, placé dans une cavité peu profonde; la peau rude, épaisse, vert-grisâtre, passant au jaune foncé à la maturité, abondamment marbrée de fauve roux et surtout dans le voisinage de l'œil; souvent le côté exposé au soleil est lavé ou marbré de rouge pâle. La chair blanche, assez fine ou demi-fine fondante ou demi-fondante selon le sujet et le sol, pourvue d'une eau abondante, sucrée, relevée, acidulée, très-agréablement parfumée. Dans le Lyonnais la maturité de cette belle et bonne poire ne dépasse pas le milieu de novembre. On peut toutefois la conserver jusqu'à la fin de ce mois, car elle a le mérite de se maintenir assez longtemps mûre sans se gâter. » Willermoz, *Pomolog. de la France*, vol. 2, n. 98 [1864].



A. Riocreux del.
C. Severeyns, chromolith. Bruxo.

Mlle E. Taillant sc.

P. DOCTEUR BÉNIT.

P. DOCTEUR BÉNIT.

Fruit d'automne, moyen, arrondi, maliforme; à queue souvent grosse et charnue; à peau de couleur bronzée à l'ombre, d'un rouge brun au soleil, parsemée de gros points grisâtres et gercés, reliés les uns aux autres par de fins linéaments; à chair ferme, juteuse, sucrée et musquée.

Arbre assez fertile, à scions dressés, légèrement flexueux, un peu grêles, de couleur olivâtre, parsemés de lenticelles arrondies, inégalement distribuées; entre-nœuds inégaux; coussinets peu saillants; yeux petits, noirs, appliqués contre le scion.

Feuilles florales ovales ou ovales-elliptiques, mucronulées, à bords finement dentés et ciliés, glabres en dessus, pubescentes en dessous; les adultes de deux formes : celles des rosettes assez grandes, ovales ou ovales-arrondies, presque entières; celles des scions ovales ou ovales-elliptiques, aiguës, à bords fortement dentés, épaisses, portées sur des pétioles assez grêles, dépourvus de stipules.

Fleurs petites, semblables à celles de l'Aubépine, blanches, portées sur de courts pédicelles glabres ou à peine pubescents; calyce à divisions deltoïdes, glabres, presque membraneuses, légèrement rosées en dessous, couvertes de poils ferrugineux en dessus; pétales orbiculaires, mollement onguiculés, ne laissant pas d'intervalle entre eux.

Fruit mûrissant en novembre, moyen, arrondi, maliforme; à

queue de longueur variable, mais ordinairement courte, charnue, de couleur bronzée, insérée dans l'axe du fruit, soit à fleur, soit dans une légère cavité; *peau* épaisse, de couleur bronzée à l'ombre, brun-rouge ou ferrugineuse au soleil, parsemée de gros points grisâtres, arrondis, reliés les uns aux autres par de très-petits filets, comme dans le Rousselet, et entremêlés de quelques petites écailles micacées; *œil* placé au milieu d'une dépression régulière, entourée de zones concentriques très-apparentes et semblables à celles que présentent certaines pommes, à divisions dressées, deltoïdes, glabres, entières ou tronquées à l'extrémité; *cœur* dessinant une sorte de losange entourée de granulations sur la coupe longitudinale du fruit; loges moyennes ou grandes; pepins noirâtres; lacune centrale atténuée vers l'œil, subéreuse.

Chair blanche, ferme ou demi-beurrée, juteuse; eau sucrée, légèrement musquée ou rappelant la saveur du Petit Rousselet.

La Poire Docteur Bénit, propagée par M. Millot, de Nancy, est un excellent fruit lorsqu'il est pris à point, mais en général on le déguste avant sa parfaite maturité, qui n'arrive guère que vers la fin de novembre. Je lui trouve une très-grande ressemblance de forme et de saveur avec l'une de nos vieilles Poires, la Bergamote rouge; cette analogie fait que je ne partage pas complétement l'opinion de M. Arnould, à qui je m'étais adressé pour obtenir quelques renseignements sur cette Poire. Voici en effet ce qu'il m'écrivait de Nancy à la date du 7 octobre 1864 :

« . . . . . Je ne me réserve que deux de ces poires pour m'assurer si cette année elles vaudront mieux que celles de l'an dernier; car, il faut l'avouer, ce fruit ne s'est pas reproduit par la greffe avec les qualités qu'il présentait la première année sur le pied mère, que l'honorable M. Millot possède encore..... A quoi attribuer ce changement de qualité? M. Millot, bien plus expérimenté que moi, en est fort surpris..... En somme je ne crois plus la poire D. Bénit supérieure à beaucoup de fruits de la même saison que l'on rejette

des collections d'élite; car, l'ayant vu fructifier l'an dernier dans plusieurs maisons, j'ai su que personne n'avait eu de meilleurs résultats que moi. »

« *Docteur Bénit.* Cette très-bonne poire est le produit d'un arbre qui fut semé en 1840 chez le célèbre Van Mons. Transplanté chez moi deux ans plus tard, son premier rapport a eu lieu en 1853. Depuis cette époque il a fructifié tous les ans; on peut donc le ranger au nombre des arbres fertiles. — Le pied mère est d'une vigueur modérée; abandonné à lui-même depuis sa transplantation dans mon jardin, il n'offre pas un aspect fort gracieux; quelques-unes de ses branches s'étalent horizontalement, tandis que d'autres suivent une direction presque verticale. Si, ce qui est très-probable, cette disposition se maintient lorsque l'arbre sera greffé, il demandera quelque attention de la part du jardinier qui tiendra à lui donner une forme élégante et régulière. — Ainsi que beaucoup d'autres poires nouvelles qui attendent quelques années avant de prendre une époque de maturité et des qualités constantes, celle-ci a aussi un peu varié dans sa forme lors des premiers rapports. Tout porte à croire cependant qu'elle adoptera définitivement celle qui est représentée par la figure; car c'est celle qu'elle a affectée presque généralement pendant ces deux dernières années. — Le fruit est de moyenne grosseur, turbiné; l'épiderme, rude, de couleur fauve, entièrement couvert de nombreux points gris très-apparents, est légèrement lavé et comme fouetté d'un peu de rouge obscur du côté éclairé par le soleil. La chair est blanc-jaunâtre, demi-fine, beurrée, fondante; l'eau est suffisante, bien sucrée, finement et très-agréablement parfumée. Un amateur très-difficile ou très-exigeant pourrait peut-être lui demander un peu plus d'eau; à cela près c'est une excellente poire, qui mérite de trouver place dans nos jardins, et dont la maturité est arrivée constamment jusqu'alors dans les derniers jours de décembre et au commencement de janvier. — Je l'ai dédiée à un de nos compatriotes très-avantageusement connu par des actes de dévouement et de probité qui l'honorent et lui ont justement mérité l'estime et la considération générales. Cette circonstance, jointe au mérite réel de la poire, doit engager nos pépiniéristes à la multiplier et à la répandre dans nos environs. On pourra se la procurer chez MM. Arnould frères et à Nancy. » Millot, *le Bon Cultiv. recueil agron.*, p. 65 [1858].

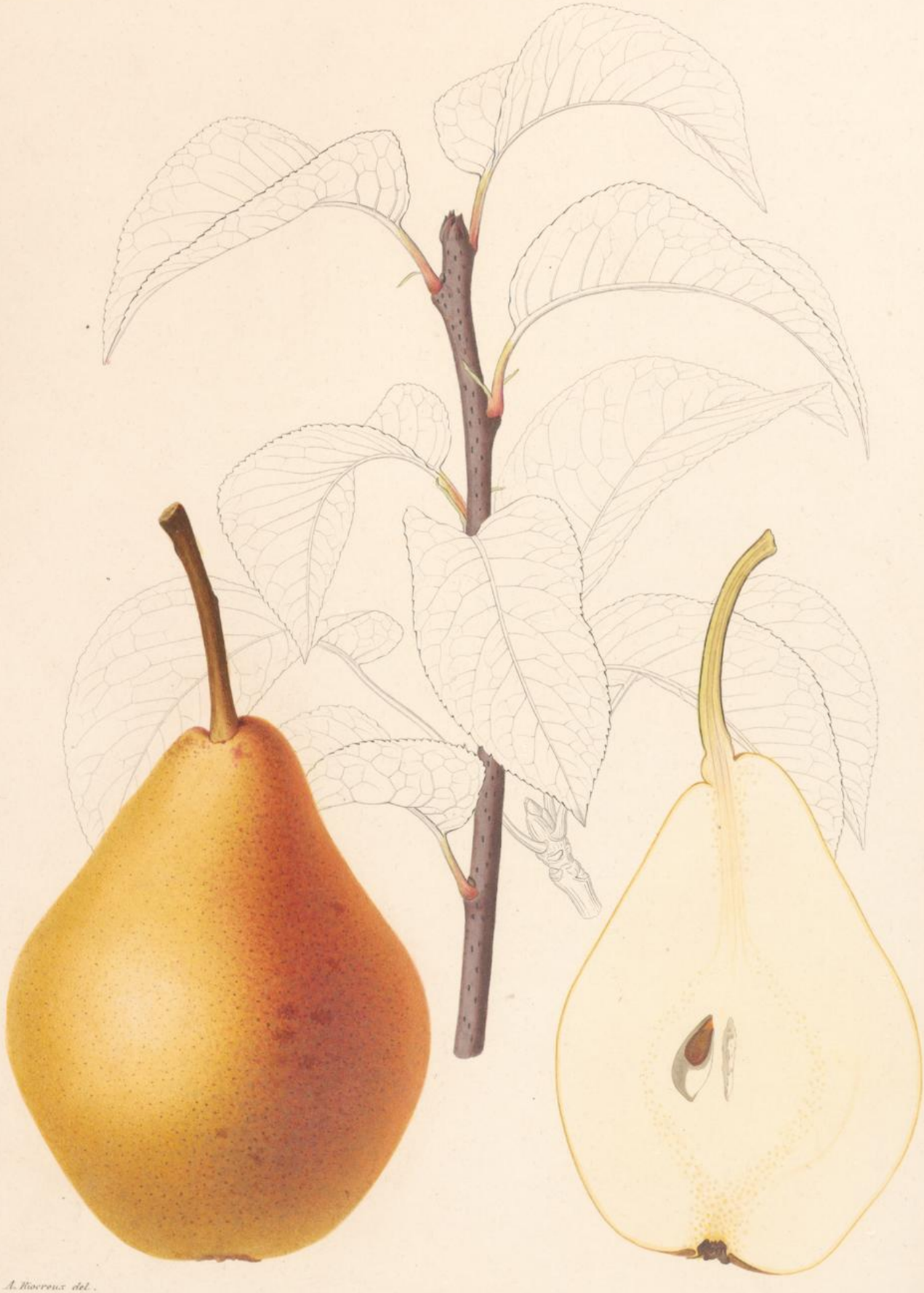

A. Riocreux del.

P. DONVILLE.

Mlle E. Vaillant sc.

P. DONVILLE.

Fruit d'hiver, gros, oblong, bosselé, aplati du côté de l'œil; à peau jaunâtre, lavée de rouge brun du côté du soleil, parsemée de nombreux points bruns et tachée près du pédoncule; à chair blanche, cassante, très-sucrée. — — Fruit à cuire.

Arbre productif; à scions droits, gros, brun marron ou brun violacé, parsemés de quelques lenticelles jaunâtres arrondies ou oblongues, légèrement pubescents au sommet; à coussinets peu saillants.

Feuilles florales ovales ou ovales oblongues, légèrement pubescentes, presque entières; les adultes à peu près de même forme, portées sur des pétioles assez gros, lavés de rose, à bords relevés, faiblement crénelés, un peu pubescents.

Fleurs moyennes, bien ouvertes, mais non étalées; calyce à divisions réfléchies, lancéolées-linéaires, aiguës, couvertes de poils jaunâtres en dessus; pétales obovales, très-sensiblement onguiculés, presque planes, laissant peu d'intervalle entre eux.

Fruit commençant à mûrir en décembre, oblong, bosselé; à queue assez longue, robuste, un peu arquée, finement gercée, ordinairement renflée et plissée à son insertion sur le fruit, portant la trace de quelques bractéoles; *peau* d'abord vert pâle, puis de couleur jaunâtre ou jaune blanchâtre du côté de l'ombre, lavée de rouge brun du côté du soleil, parsemée de nombreux points bruns et marquée de taches fauves autour du pédoncule, ainsi qu'au voisinage de

l'œil; *œil* placé à fleur de fruit ou au milieu d'une dépression régulière, à divisions plus ou moins rapprochées ou tronquées, charnues à la base, cotonneuses et blanchâtres; *cœur* dessinant sur la coupe du fruit une sorte de losange allongé, entouré de granulations; lacune centrale plus ou moins large; loges grandes; pepins noirâtres.

Chair blanchâtre, cassante, granuleuse; eau très-sucrée, mais peu abondante. — Fruit à cuire.

La plupart des pomologistes ont méconnu la *P. Donville;* les uns en ont fait une variété nouvelle sous le nom de *Chaumontel anglais* ou *belge;* les autres l'ont prise, à cause de la similitude du nom, pour le *Martin sire* ou *Ronville*. M. Villermoz la réunit à tort au *Chaumontel ordinaire.*

« La Donville, ou le Calot, ou la Poire de Provence, est assez grosse et longue, d'un jaune rouge, sans pierre, n'est bonne que cuite, et est très-estimée. » Merlet, *Abrégé*, p. 119 [1667].

« La grosseur de cette Poire est médiocre; sa forme est allongée, ayant vingt-deux lignes de diamètre sur trente lignes de hauteur. Elle diminue de grosseur vers la tête où l'œil est placé dans un petit enfoncement, ou plutôt un aplatissement uni, étroit, et un peu creusé. Elle diminue beaucoup plus de grosseur vers la queue, où elle se termine en pointe un peu obtuse ou tronquée. La queue, longue d'environ huit lignes, y est plantée dans un très-petit enfoncement serré et bordé de quelques plis. La peau est unie et luisante; le côté opposé est d'un rouge assez vif, tiqueté de petits points d'un gris clair. La chair est cassante, sans pierres, d'un blanc tirant un peu sur le jaune. L'eau, quoiqu'elle ait un peu d'âcreté, est relevée et n'est pas désagréable; de sorte que ce fruit, qui se conserve jusqu'en avril, pourrait se manger cru dans cette saison. » Duham., *Arbr. fruit.*, p. 245 [1768].

« La Donville, confondue à Bordeaux avec le Petit-Rateau, a le fruit de médiocre grosseur, plus gros vers le milieu, de forme allongée; l'œil est placé dans un petit enfoncement; sa couleur est jaune citron, semée partout de taches fauves; le côté qui est vu par le soleil est rouge vif, sur lequel il se trouve de petits points gris clair. La chair est blanc jaunâtre; elle est cas-

sante, assez fine et sans pierres : elle a assez d'eau et un goût un peu relevé qui est agréable. Cette Poire est meilleure à faire cuire qu'à manger crue; cependant, quand elle est bien mûre, elle est assez bonne. » Catros, *Traité. Arbr. fruit.*, p. 430 [1810].

« Le fruit dont nous donnons la figure est une très-belle Poire, qui aurait une forme presque ovoïde si elle ne se rétrécissait pas insensiblement vers le pédoncule, et si l'œil n'était pas placé dans une cavité assez profonde, entourée de bosses très-saillantes. Sa hauteur est de quatre pouces moins trois lignes, et son grand diamètre, mesuré au milieu de sa hauteur totale, est de trois pouces moins deux lignes. La queue, ordinairement implantée un peu de côté, est longue de près de deux pouces. Sa peau est presque partout d'un vert jaunâtre, prenant seulement une légère teinte roussâtre du côté du soleil. La chair est ferme, un peu sèche, sucrée, assez agréable quoique peu relevée. Cette poire nous a été communiquée par M. Hardy, directeur de la pépinière du Luxembourg; elle mûrit en novembre et décembre. » Loisel., *Nouv. Duham.*, p. 224, tab. 74 *bis*, fig. 1 [1815].

« Le fruit est gros, allongé, ayant le ventre au milieu de sa hauteur, qui est de huit à dix centimètres, et de sept à huit de diamètre : sa surface est sensiblement inégale, raboteuse; il diminue vers la tête, où il forme un enfoncement irrégulier, bordé de saillies peu nombreuses entre lesquelles l'œil est placé; le côté de la queue varie beaucoup; quelquefois il se termine en pointe conique; d'autres fois il finit brusquement par des côtes ou saillies plus ou moins élevées. La queue est grosse, charnue, longue de trois centimètres, marquée de taches rousses qui, quelquefois, s'étendent un peu sur la Poire, surtout lorsque celle-ci approche de la forme conique. La peau est un peu rude, d'un vert tirant sur le jaune pendant l'été; le côté du soleil se lave aisément d'un rouge de cinabre assez foncé; mais, comme la surface est très-inégale, ce rouge forme de petites taches sur les parties les plus élevées. On observe aussi un grand nombre de petits points qui roussissent dans la maturité, tandis que la peau devient d'un jaune tendre et serin. La chair est blanche, cassante, d'un grain assez fin, sans pierres; mais elle devient promptement pâteuse. Son eau est sucrée, très-peu parfumée. Cette Poire d'hiver a beaucoup plus de mérite cuite que crue; les officiers de la bouche en font grand cas et l'estiment beaucoup en compote, glacée, etc. » Poit., *Pomol.* [1846.]

« Les rameaux de Chaumontel d'Angleterre sont gros, divergents, lisses; l'épiderme est vert grisâtre et blanc rosé ou rougeâtre. Les feuilles sont larges, épaisses, fermes, presque planes, ovales, aiguës ou arrondies. Les fruits sont

toujours d'un beau volume, allongés, ventrus, très-réguliers, d'un roux doré, verdâtres avant la maturité, pointillés de roux sur toute la surface. Pédoncules gros, courts et entièrement droits, implantés dans une cavité peu profonde, marqués de sillons irréguliers; ombilic petit, placé dans une cavité peu profonde. Chair ferme, juteuse et parfumée, ayant beaucoup d'analogie avec celle de notre Chaumontel. Cette Poire se conserve jusqu'en avril; elle devra faire partie de toute collection bien choisie. » Paquet, *Instruct. Jard.*, p. 345 [1850].



P. DOUBLE-FLEUR.

P. DOUBLE-FLEUR

Fruit d'hiver, ventru, à peau jaunâtre parsemée de très-petits points, ainsi que de nombreuses taches ou marbrures fauves, ordinairement dépourvue de taches autour du pédoncule; à queue remarquablement longue, grêle, légèrement renflée ou accompagnée de petits plis à son insertion sur le fruit; à chair cassante, peu juteuse, sucrée, non musquée. Fruit à cuire.

Arbre vigoureux et fertile, à scions assez gros, de couleur fauve ou fauve-olivacée, parsemés de nombreuses lenticelles arrondies; coussinets un peu saillants; yeux coniques, courts, noirâtres.

Feuilles florales ovales ou ovales-elliptiques, mucronées, entières, glabres en dessus, pubescentes en dessous, ciliées; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes à bords entiers; celles des scions ovales ou ovales-acuminées, légèrement arquées, à bords presque entiers et plus ou moins redressés.

Fleurs grandes, portées sur des pédicelles longs, grêles et presque glabres; celles du centre du bouquet tout à fait doubles, à dix pétales; les autres semi-doubles ou simples; calyce à divisions recourbées, aiguës, couvertes de poils blonds en dessus; pétales orbiculaires-arrondis, onguiculés, ne laissant pas d'intervalle entre eux.

Fruit mûrissant en hiver et se conservant quelquefois jusqu'en juin, ventru; à queue très-longue, grêle, dressée, légèrement enfoncée ou placée à fleur de fruit, accompagnée de plis ou de petites protubérances; *peau* jaunâtre ou jaune de Naples, mate, parsemée de très-petits points et de taches ou de marbrures fauves reliées les unes aux autres par de petits filets; *œil* placé au centre d'une légère dépression, à divisions étalées, aiguës, cotonneuses et blanchâtres; *cœur* dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de nombreuses granulations; loges moyennes; pepins noirâtres; lacune centrale grande, subéreuse, atténuée vers l'œil.

Chair jaunâtre, cassante, peu juteuse, sucrée, légèrement parfumée, non musquée.

Cette variété, qu'il ne faut pas confondre avec la P. d'Arménie, se recommande par sa longue conservation.

« Double-Fleur en février. » *Jard. françois*, p. 69 [1665].

« La Double-Fleur, est assez grosse, plate et jaune, foüettée de rouge, qui mérite d'estre plutost retranchée que cultivée, se mangeant avec le Bon-Chrestien, que j'estime la Reyne des Poires. On peut en avoir quelque Arbre, la fleur en estant très-belle, et si double, qu'elle vaut une Rose au Printemps. » Merlet, *Abr. bons Fruits*, p. 122 [1675].

« Fleur-double, ou Poire-rose, parce qu'il a la fleur double en petites Roses, est rond et gros comme la Grosse Orange verte, rouge et verdâtre, n'est pas pierreux et jaunit en meurissant, a la queue fort longue et grosse, dure jusqu'en juin. Excellent. » Dom Cl. Saint-Estienne, *Nouv. Instr. pour les Arbr. fruit.*, p. 82 [1670].

« Les fleurs sont grandes, belles et très-ouvertes, de dix-huit lignes de

diamètre. Elles ont de dix à quinze pétales, dont quatre ou cinq intérieurs sont beaucoup moindres que les autres, longs, étroits, chiffonnés par les bords. Les grands sont presque ronds, creusés en cuilleron. Le fruit est gros, ressemble assez à une Bergamotte; son diamètre est presque égal à sa hauteur; le côté de la tête est aplati, et l'œil y est placé dans un enfoncement large et uni. La queue est longue de onze lignes, droite, plantée dans une cavité très-étroite. La peau jaunit en mûrissant; rouge du côté du soleil; lisse, tiquetée de quelques points et petites taches grises. La chair est sans pierres; prend beaucoup de couleur au feu. Son eau est abondante. Cette Poire mûrit en février, mars et avril. Elle est très-bonne cuite et en compote; c'est son seul usage. » Duham., *Traité Arbr. fruit.*, p. 177, tab. 28 [1768].

« Le fruit est de moyenne grosseur, rond, aplati en dessus et en dessous. Sa queue est grande et rougeâtre, a des plis et des protubérances à son insertion; l'œil est ouvert, légèrement enfoncé. La peau, verte et unie, jaunit dans la fruiterie; elle a un assez grand nombre de points bruns, et quelquefois des taches de la même couleur; le côté du soleil se lave d'un rouge obscur, et l'œil est ordinairement entouré d'une tache fauve. La chair est ferme, croquante, d'un grain aussi gros que celui du Messire-Jean. L'eau est abondante, parfumée et très-bonne. Cette Poire se ride beaucoup dans la fruiterie, où elle mûrit et se conserve de janvier en avril; le gros grain de sa chair s'éloigne des fruits à couteau; mais elle tient un rang distingué parmi les fruits à compote : elle prend beaucoup de couleur au feu. » Poiteau, *Pomol. franç.* [1846].

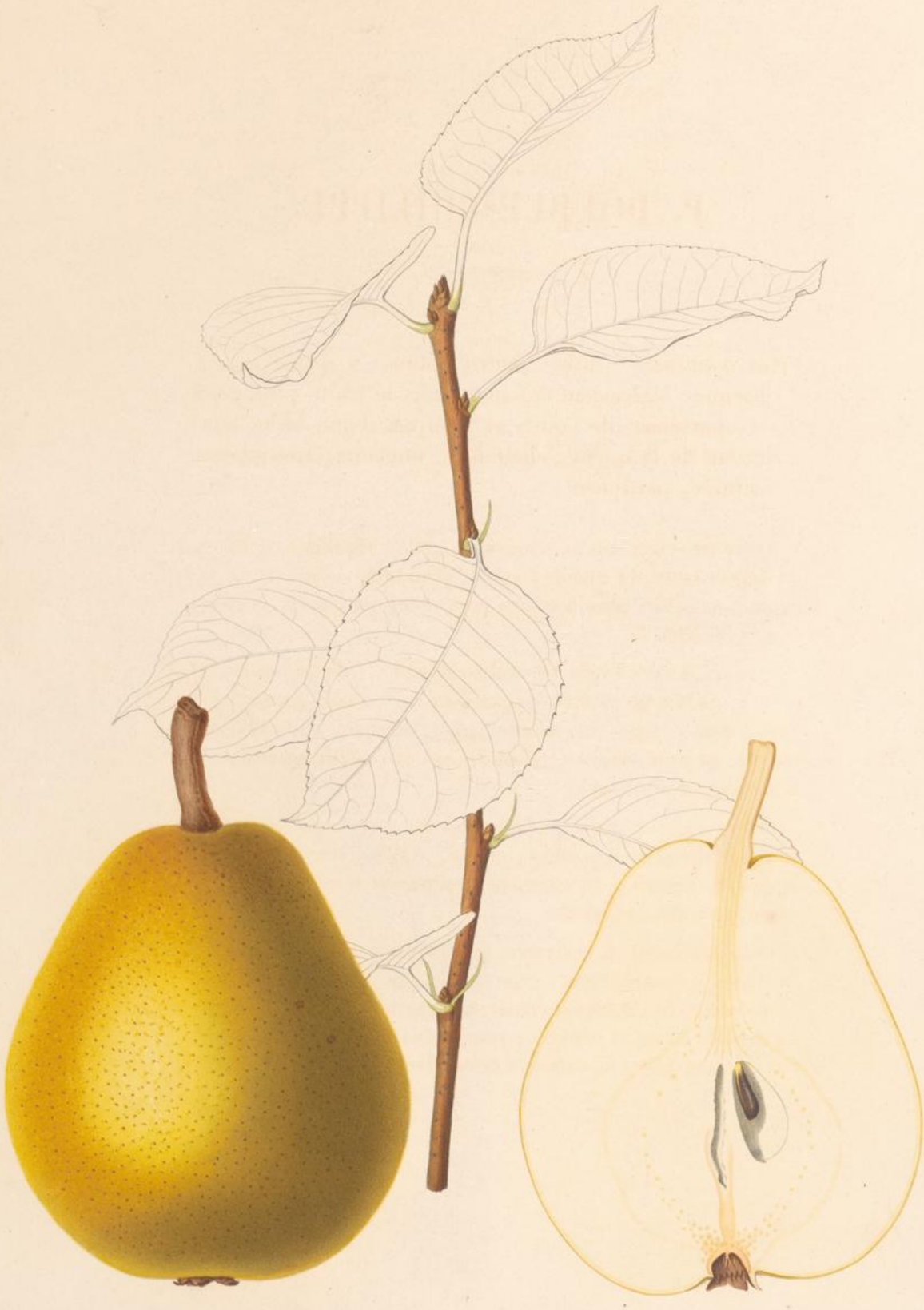

A. Riocreux del.

Mlle E. Taillant sc.

P. DOUBLE PHILIPPE.

P. DOUBLE-PHILIPPE.

Fruit d'automne, gros, ventru, obtus; à queue grosse, charnue, légèrement enfoncée dans le fruit; peau jaune vif, parsemée de points et marquée d'une tache fauve autour de la queue; chair fine, fondante, très-juteuse, acidulée, parfumée.

Arbre très-vigoureux; à scions assez grêles, légèrement flexueux, de couleur fauve du côté de l'ombre, d'un brun violacé sur la face exposée au soleil; coussinets peu prononcés; yeux petits, coniques, écartés du scion.

Feuilles florales ovales ou ovales-elliptiques, entières, acuminées, presque glabres en dessus, cotonneuses en dessous; les adultes de deux formes : celles des rosettes larges, arrondies ou ovales, acuminées, presque entières; celles des scions ovales-arrondies, très-acuminées, denticulées.

Fleurs toutes blanches, portées sur des pédoncules tomenteux; calyce à divisions lancéolées, aiguës, étalées, couvertes de poils blonds en dessus; pétales moyens, légèrement redressés, demi-concaves, obovales, onguiculés.

Fruit mûrissant en septembre, gros, ventru, obtus aux deux extrémités; pédoncule droit, gros ou très-gros, charnu, un peu plus renflé encore aux deux extrémités, marqué de plis, de couleur brune ou bronzée avant la maturité; *peau* jaune vif uniforme ou teinté de rose du côté du soleil, parsemée de nombreux points fauves, portant

une large tache fauve autour du pédoncule, rarement accompagnée de marbrures; *œil* placé à fleur du fruit ou dans une très-faible dépression, à divisions étalées, canaliculées, pubescentes, entouré de très-petites protubérances; *cœur* se confondant pour ainsi dire complétement avec la chair et à peine indiqué par quelques granulations; loges grandes; pepins souvent avortés, d'un noir acajou; lacune centrale étroite, atténuée vers l'œil.

Chair blanche, fondante, beurrée, d'une saveur sucrée-acidulée, parfumée, excellente.

J'ai conservé à ce délicieux fruit le nom sous lequel il est connu depuis un très-grand nombre d'années en Belgique, d'où il paraît originaire.

« Je ne connais ni l'âge ni l'époque où cette variété a été obtenue; elle doit être ancienne. Elle m'a été livrée sous le nom de Philippe double (*sic*) par un pépiniériste de Louvain. Le fruit est gros, ovale-turbiné ou turbiné-pyriforme; la peau est mince, lisse, vert très-clair ou jaunâtre, fortement lavée de fauve vers le pédoncule; elle jaunit fortement à la maturité et se colore légèrement; le pédoncule est long d'environ 20 millimètres, de grosseur moyenne, implanté dans une cavité peu profonde. Ce beau et bon fruit mûrit vers la seconde moitié de septembre; cueilli quinze jours avant sa maturité, il est beaucoup meilleur et ne jaunit pas autant. » Bivort, *Album pomol.*, vol. I [1847].

« Ce fruit, qui a pour synonyme les Doyenné Boussoch, Beurré de Mérode, Beurré de Westerloo, est gros, pyriforme-ovale, obtus, quelquefois turbiné-pyriforme; pédoncule gros, court ou très-court, fauve, muni d'un petit bourrelet à son implantation sur le fruit au fond d'une cavité assez régulière et peu profonde. Peau jaune foncé, teintée de rouge du côté du soleil, lisse quoique tachée de points roux assez nombreux; autour du pédoncule règne parfois une large tache. Chair blanche, fine, fondante, pleine d'une eau sucrée, légèrement parfumée. L'arbre, très-vigoureux, très-fertile, s'élève en plein vent, en pyramide et en espalier. » Willerm., *Poir.*, p. 173 et 239 [1848].

« Le Doyenné Boussoch est un arbre vigoureux, ayant un peu le port du Beurré magnifique. Ses rameaux sont un peu flexueux, rougeâtres en dessus,

grisâtres en dessous ; les feuilles des rosettes grandes, ovales-lancéolées, ordinairement entières. Fruit gros, ovale-turbiné, très-obtus, jaune pâle, pointillé de gris, souvent rouge d'un côté ; chair fine, fondante ; eau abondante, sucrée, agréable. C'est un fruit de première qualité, lorsqu'il est cueilli un peu avant sa parfaite maturité et mangé en temps convenable. Il remplacera le Doyenné doré dans les terrains où cette variété ne produit que des arbres chancreux et des fruits gercés. » Prév., *Pomol. Seine-Infér.*, p. 165 [1850].



A. Riocreux del.

Mlle E. Faillard sc.

P. DOYEN DILLEN

P. DOYEN DILLEN.

Fruit d'automne, moyen, oblong; à peau jaune, parsemée de gros points bruns entremêlés de quelques petites marbrures et marquée de fauve autour de la queue; à chair fine, fondante et relevée.

Arbre propre à former des plein-vent, à scions de grosseur moyenne, pubescents à l'extrémité, bruns, parsemés de quelques lenticelles oblongues ou arrondies; coussinets peu saillants; yeux petits, un peu courbés, noirs, rapprochés du scion.

Feuilles florales ovales ou elliptiques, acuminées ou mucronées, arrondies à la base, entières, étalées, à peu près glabres sur les deux faces, ciliées sur les bords; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes oblongues ou elliptiques, entières, acuminées, étalées, portées sur des pétioles longs et grêles; celles des scions lancéolées, acuminées, arquées, obscurément crénelées, à bords légèrement relevés, portées sur des pétioles grêles accompagnés de stipules.

Fleurs moyennes, blanches, portées sur de courts pédicelles pubescents; calyce à divisions lancéolées, aiguës, étalées, couvertes de poils ferrugineux en dessus; pétales elliptiques, entiers, étalés, laissant un peu d'intervalle entre eux.

Fruit mûrissant en novembre, moyen, oblong, quelquefois légère-

ment bosselé; à pédoncule inséré obliquement un peu au-dessous du sommet ou placé exactement dans l'axe du fruit, ordinairement assez court, gros, cylindrique, lisse ou muni de petites bosses, et de couleur fauve; *peau* jaune, parsemée de gros points entremêlés de quelques marbrures et marquée d'une tache fauve autour du pédoncule, le côté exposé au soleil rarement teinté de rose; *œil* placé au centre d'une faible dépression régulière, à divisions conniventes ou caduques, petites, glabres, réunies ou légèrement écartées les unes des autres à la base; *cœur* dessinant un losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations; loges grandes, à parois épaisses; pepins fuligineux; lacune centrale étroite, ou large et subéreuse.

Chair blanche, fine, à peine granuleuse, fondante; *eau* abondante, sucrée, citronnée ou fenouillée. — Excellent fruit.

Cette variété m'a toujours paru supérieure en qualité aux poires *Théodore Van Mons* et *Conseiller de la Cour*, qui sont exactement de même époque de maturité.

« Le fruit de la *Dillen* est ordinairement gros, quelquefois moyen ou très-gros; il est oviforme, pyramidal, obtus aux deux bouts, inégalement bosselé et quelquefois côté vers le calyce; sa plus grande hauteur est de 11 centimètres et son plus fort diamètre de 8 centimètres. Sa peau est rude, vert clair, maculée, striée et pointillée de gris brun; elle jaunit fortement à la maturité. Sa queue, longue de 2 centimètres, est grosse, implantée obliquement et presque superficiellement au sommet du fruit. Le calyce, couronné, demi-clos, assez régulier, est placé dans une cavité profonde; les divisions sont persistantes, épaisses, raides, vert-jaunâtre à l'extérieur et gris-noir à l'intérieur. La chair est blanche, demi-fine, fondante; son eau est abondante, sucrée, assez bien parfumée; elle est un peu pierreuse autour du trognon. Celui-ci est petit, allongé, et adhère fortement à la queue sans solution de continuité. Ce bel et bon fruit mûrit quelquefois dès la fin d'octobre et se conserve jusqu'en décembre; les fruits moyens sont de plus longue garde et sont aussi de beaucoup meilleurs que les plus gros et premiers mûrissants. Il provient des semis de

M. Van Mons, et son premier rapport a eu lieu en 1843 ; les fils du savant professeur l'ont dédié au doyen Dillen, un de leurs ancêtres. » Bivort, *Album pomol.*, vol. 1, p. 85 [1847].

« Le fruit est gros ou très-gros, ovale-allongé ou ovoïde, bosselé et parfois côté. L'épiderme, rude, vert clair, est marqué de gros points saillants, roux-brun, fortement ombré et panaché de même couleur. A l'époque de la maturité il prend une teinte jaune foncé. Le pédoncule, gros, brun, long de deux centimètres, est implanté un peu obliquement à fleur du fruit ou dans une cavité peu profonde. Le calyce, couronné, ouvert, occupe une cavité moyenne ; ses divisions sont raides, un peu dressées. La chair, d'un blanc un peu rosé, est fine, demi-fondante, beurrée; son eau est abondante, suffisamment sucrée, vineuse, d'un parfum fort agréable, dans lequel on retrouve les senteurs de la rose et de la jacinthe. Cet excellent fruit s'est sensiblement amélioré depuis sa première production, sous le rapport de la qualité et sous celui de la durée; il s'est conservé cette année (1855) jusqu'en janvier. L'arbre a un beau port; il est vigoureux et fertile; sa forme est pyramidale, et nous paraît propre à former des plein-vent. » A. Bivort, *Ann. Pomol. belge,* vol. 4, p. 27 [1856].

« Arbre assez vigoureux et fertile, se prêtant très-bien à la forme en pyramide; scions de grosseur moyenne, flexueux, bruns et roux au soleil, parsemés de lenticelles. Feuilles assez épaisses, ovales, allongées, obtuses ou lancéolées, aiguës, planes ou sinueuses, finement dentées ou entières. Fruit solitaire ou par paire, bien attaché à l'arbre, un peu bosselé, quelquefois tronqué vers la tête, obtus aux deux bouts, renflé vers le milieu, plus haut que large, tantôt moyen, gros ou très-gros, affectant généralement la forme d'un *Saint-Germain;* sa hauteur moyenne est de 9 à 10 centimètres et son diamètre de 8. Œil moyen, couronné, à demi ouvert, assez régulier, placé dans une cavité profonde, irrégulière et évasée; divisions charnues à la base, allongées, aiguës; pédoncule gros, presque charnu, renflé au sommet, brun, long de 2 à 3 centimètres, implanté obliquement dans l'axe et à fleur du fruit; peau rude, épaisse, verte, passant au jaune d'or à la maturité, tachée de brun et de gris, ombrée autour de l'œil et du pédoncule. Chair blanche, demi-fine, fondante, juteuse; eau abondante, sucrée, relevée d'un parfum tout particulier fort agréable. Cette bonne poire, fort peu connue, mûrit de la fin d'octobre à la fin de novembre, et se conserve parfois jusqu'au milieu de décembre. Cette conservation tardive et les qualités du

fruit dépendent de la culture, de l'exposition, du sol, etc. Dans le Midi le fruit mûrit dès le commencement d'octobre et prend une teinte rouge; dans le Centre et le Nord il ne se colore pas ainsi, même dans les années chaudes. » Willermoz, *Pomol. de la France*, v. 1, n. 57 [1863].



A. Riocreux del.
G. Severeyns, chromolith. Bruxe.

P. DE DOYENNÉ.

Mlle E. Taillant sc.

P. DE DOYENNÉ.

Fruit d'automne, à queue courte et grosse, légèrement enfoncée; à peau très-lisse, jaune vif, lavée de rouge du côté du soleil, marquée de fauve autour du pédoncule, à œil superficiel ou un peu enfoncé, plus ou moins fermé; à chair fondante, très-fine, sucrée-acidulée.

Arbre extrêmement fertile, à scions légèrement flexueux, de couleur fauve; à coussinets peu saillants; à yeux petits, coniques, bruns, plus ou moins écartés du scion.

Feuilles florales ovales-acuminées ou ovales-lancéolées, à bords souvent enroulés, ciliées, blanchâtres en dessous, à nervure médiane pubescente; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes elliptiques ou oblongues, acuminées, dentées; celles des scions ovales-elliptiques, acuminées au sommet, légèrement atténuées à la base, à bords dentés et plus ou moins relevés; stipules longtemps persistantes.

Fleurs moyennes ou petites, blanches ou quelquefois un peu rosées, portées sur des pédoncules assez courts; calyce à divisions lancéolées, aiguës, roussâtres en dessus; pétales légèrement concaves, obovales-onguiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

Fruit mûrissant à la fin de septembre, de grosseur moyenne, déprimé autour de la queue, qui est légèrement enfoncée dans le fruit, droite, courte, cylindracée, assez épaisse, de couleur fauve; *peau* très-lisse, d'un jaune de Naples plus ou moins vif, lavée de rouge-orangé

du côté du soleil, marquée d'une tache fauve autour du pédoncule, parsemée de très-petits points bruns et de quelques taches de même couleur; *œil* superficiel ou placé au fond d'une légère dépression régulière, à divisions courtes, plus ou moins rapprochées ou tronquées; *cœur* à peine distinct de la chair, ovale-arrondi, entouré de petites granulations; loges moyennes, obliques, assez étroites; pepins brun-acajou ou noirâtres, solitaires ou géminés; lacune centrale étroite.

Chair très-blanche, fine, beurrée, sucrée-acidulée; eau très-abondante, mais ordinairement peu parfumée.

Bien que passant vite, cet excellent fruit peut néanmoins se conserver plus de quinze jours, et par conséquent autant que plusieurs autres Poires de fin d'été, quand on a la précaution de le placer dans un fruitier obscur, sec et sans courant d'air. Je partage l'opinion de Mayer au sujet du *Doyenné :* La Quintinye ne lui a pas rendu la justice qu'il mérite, et jusqu'ici presque tous les Pomologistes l'ont copié, même Duhamel. A sa beauté, sa grosseur, son abondance, la Poire de Doyenné joint un degré suffisant de saveur pour la faire estimer et rechercher partout; aussi les marchés de Paris en sont-ils parfois abondamment pourvus, et leur prix moyen se maintient depuis plusieurs années de 5 à 8 francs le cent.

« Doyenné, Bœuré blanc ou Saint-Michel. » Nicolas de Bonnefons, *le Jardin. françois*, p. 65 [1665].

« P. de Nege, est ronde, grosse comme Bergamote, toute jaune, a la queuë courte et grosse. Très-bonne. » Dom. Cl. Saint-Étienne, *Nouv. Instruct. bons Fruits*, p. 56 [1670].

« Le Beuré blanc est nommé de l'autre, mais blanchâtre, meslé de grisâtre. On dit que c'est le Doyenné. Fort bonne. » *Ibid.*, p. 60.

« Le Beuré blanc ou à courte queue, dit communément Doyenné, le Saint-Michel, la P. de Neige, ou la Bonne-Ente, est une belle, bonne et grosse Poire, qui a la couleur d'un Citron, dont elle a aussi le nom (Citron de septembre), et qui est très-fondante. » Merlet, *Abrégé des bons Fruits*, p. 89 [1675].

« Le Doyenné, autrement Saint-Michel, Beurré blanc d'automne, P. de Neige, etc.; il est de la grosseur et figure d'un beau Beurré gris, et malheureusement pour luy il vient en même temps que ce Beurré. Son portrait nous apprend qu'il a la queuë grosse et courte, la peau fort unie, le coloris verdâtre, jaunissant beaucoup en maturité; celles des espaliers prennent un rouge fort vif du côté que le soleil les regarde. La Poire est véritablement fondante, et l'eau en est douce, mais d'ordinaire c'est une douceur peu noble, et peu élevée, nonobstant un je ne sçay quel petit parfum qu'on y trouve quelquefois, et qui ne me paroît pas digne de grande estime; la chair en devient aisément molle, et comme pâteuse et sablonneuse, si bien qu'il est assez difficile de prendre cette Poire dans le temps justement qu'il faut; mais cependant, ayant cette précaution de la cueillir assez verte, et de la servir devant qu'elle ait acquis un jaune clair, qui marque une maturité trop avancée, on peut hasarder de la faire voir sans craindre d'en recevoir affront. » La Quint., *Instr. Jard. fruit.*, p. 167 [1692].

« Le Doyenné ou Beurré blanc, Saint-Michel, Bonne-Ente, est gros, jaune comme un Citron, lorsqu'il est mûr; il est très-beurré, son eau sucrée; il est bon dans les années sèches, et a un bon fumet. L'arbre charge beaucoup. Il le faut manger un peu vert, autrement il devient cotonneux. » *Cat. Pép. Chartr.*, 3e édit., p. 30 [1752].

« Le fruit est très-gros, ayant deux pouces onze lignes de hauteur sur un pareil diamètre. Sa forme est presque ronde. L'œil est petit et placé dans une cavité peu large et peu profonde. La queue est très-grosse, longue de six lignes, plantée au fond d'une cavité étroite, souvent bordée de bosses et de plis assez profonds. Quelquefois cette Poire prend une forme un peu allongée; sa partie la plus renflée est vers la tête, à un tiers de sa longueur; les deux autres tiers vont en diminuant vers la queue; de sorte que cette extrémité n'a que quatorze à quinze lignes de diamètre. La peau est verdâtre, devient jaune-citron en mûrissant. Elle prend en espalier un rouge vif du côté du soleil. La chair est très-beurrée, et très-bonne dans les années sèches, et lorsqu'elle n'est point devenue cotonneuse par excès de maturité. L'eau est très-sucrée et douce, quelquefois relevée de beaucoup de fumet. Cette Poire mûrit en octobre. C'est un beau fruit, difficile à prendre dans son point de bonté, parce qu'il passe très-promptement. » Duham., *Arbr. fruit.*, p. 205 [1768].

« Ce Poirier est vigoureux, tant sur franc que sur Coignassier. Il s'élève peu en plein vent, mais il donne des fruits plus exquis, souvent parsemés de taches brunes. Ses jeunes rameaux, coudés et tiquetés, sont d'un gris-roussâtre, tirant plus sur le rouge lorsque le sujet est un Coignassier. Les fleurs sont de médiocre grandeur; les pétales ne s'ouvrent pas entièrement et sont concaves. La grosseur du fruit varie suivant le terrain et la culture. Jaune à sa maturité,

cette Poire se colore d'un beau rouge au soleil, en espalier surtout. Sa chair est très-fondante, et d'une eau agréablement sucrée. Cueillie avant sa maturité, elle peut se conserver plusieurs jours. » Calvel, *Traité génér. des Pép.*, p. 322 [1805].

« Fruit moyen, turbiné, court; pédoncule gros, charnu, court, fauve, implanté dans une cavité peu profonde, environné de cinq ou six petites bosses. Peau d'abord d'un vert tendre, passant au jaune-citron ou au jaune-paille, teintée de rouge-carmin du côté du soleil, surtout si l'arbre est élevé en espalier. Chair très-blanche, très-fine et fondante ; eau sucrée abondante, très-parfumée ; elle est sujette à devenir pâteuse si l'on ne saisit pas bien son vrai point de maturité. » Willerm. *Poir.*, p. 169 [1848].

« Le Doyenné est un des plus vieux fruits, et l'un de ceux que nous avons toujours en haute estime, malgré le peu de temps que durent ses précieuses qualités. On ne pourrait en effet concevoir rien de meilleur qu'un Doyenné pris à son véritable point de maturité. Mais cet état parfait ne dure qu'un jour ou deux : avant il est sans saveur ; après il est cotonneux, sans eau et insipide ; mais, pris à point, c'est un fruit divin. — Cependant il se trouve des hommes, très-recommandables d'ailleurs, qui soutiennent que nos vieux fruits sont loin d'être aussi bons qu'ils étaient autrefois, et qu'ils se détériorent de plus en plus au fur et à mesure qu'ils deviennent plus vieux. Quant à moi, j'ai une opinion différente, qui me porte à penser que les fruits ne dégénèrent pas d'une manière sensible pour nos sens, et qu'ils doivent être considérés autrement que ne les considérait M. Knight, le principal des auteurs qui ont écrit sur leur décadence. » Poit., *Pomol. franç.* [1846].



A. Riocreux del.

Mlle E. Taillant sc.

P. DOYENNE ROUX.

P. DE DOYENNÉ ROUX.

Fruit d'automne, moyen, arrondi; à queue courte, dressée ou un peu arquée, enfoncée dans le fruit; à peau rousse ou de couleur ocracée, parsemée de points; à chair très-fondante, sucrée et parfumée.

Arbre propre à former des plein-vent, à scions légèrement flexueux, moyens, de couleur fauve olivacée, à coussinets peu saillants; yeux coniques, un peu écartés du scion, brun-noirâtres.

Feuilles florales petites, ovales ou elliptiques, acuminées, glabres en dessus, pubescentes en dessous; les adultes à peu près de même forme, lancéolées ou elliptiques, légèrement acuminées, dentées, étalées ou un peu réfléchies.

Fleurs petites, portées sur des pédicelles assez courts, rosées à l'extérieur, étalées; calyce à divisions étalées, petites; pétales elliptiques, onguiculés, laissant d'assez larges intervalles entre eux.

Fruit commençant à mûrir en octobre, moyen, de même forme que le Doyenné ordinaire, obtus et légèrement déprimé aux deux extrémités; pédoncule court ou moyen, assez charnu, brun, placé au centre d'une cavité régulière et assez profonde; *peau* de couleur ferrugineuse, lisse, quelquefois légèrement glacée de gris, parsemée de points et de petites marbrures de même couleur que le fond, et offrant autour du pédoncule et de l'œil de très-fines zones concentriques; *œil* placé au milieu d'une légère dépression régulière, à

divisions dressées, étroites, cotonneuses; *cœur* arrondi, entouré de granulations; loges obliques, assez grandes; pepins bruns; lacune centrale étroite, allongée.

Chair blanche, très-fine, fondante; eau abondante, sucrée, parfumée, non musquée, d'une saveur particulière très-agréable.

« Les feuilles de cette espèce sont longues et étroites, dentelées très-finement, régulièrement et peu profondément, souvent pliées en gouttière, longues de trois pouces, larges de seize lignes : la longueur de leur pédicule est de vingt lignes. Le fruit est de grosseur moyenne, son diamètre étant de deux pouces trois lignes et sa hauteur de deux pouces quatre lignes, presque rond. Sa queue, grosse et longue de cinq lignes, est plantée dans un enfoncement bordé pour l'ordinaire de bosses assez grosses. Son œil, petit et fermé, est placé dans une cavité peu profonde. Sa peau est assez unie et grise, même au temps de la maturité. Sa chair est beurrée, fondante, non sujette à devenir cotonneuse. Cette poire mûrit au commencement de novembre, ordinairement près d'un mois après l'autre Doyenné, qui lui est bien inférieur en bonté. Je ne l'avais regardée d'abord que comme le Messire-Jean gris à l'égard du Messire-Jean doré, ou le Beurré gris à l'égard des autres Beurrés, et j'avais cru que ces différences d'avec le Doyenné jaune ne provenaient que de la nature du terrain, du sujet ou de la culture; mais, ayant observé aux Chartreux et dans plusieurs autres Jardins qu'elle varie constamment pour la grosseur, le temps de la maturité et les qualités, et qu'il y a des différences assez notables entre le bourgeon, le bouton, la feuille de l'arbre et les mêmes parties du Poirier de Doyenné jaune, le poirier de Doyenné gris doit passer pour une variété très-décidée de celui du Doyenné jaune, avec lequel il n'a presque rien de commun que la forme du fruit. » Duham., *Arbr. fruit.*, p. 209, tab. 47, fig. 1 [1768].

« Si les pépiniéristes et les jardiniers avaient fait comme font les curieux de Harlem, qui s'assemblent et s'entendent pour nommer le plus convenablement possible une fleur nouvelle, la nomenclature des fruits ne serait pas hérissée de ridicules et de contre-sens comme elle l'est aujourd'hui; chaque

nom aurait été raisonné et appliqué avec justesse, et, si l'application ne se fût pas toujours trouvée heureuse, au moins elle n'eût jamais présenté une idée fausse. Quelle opinion pouvons-nous nous faire du savoir de celui qui, le premier, a nommé Doyenné gris une poire qui n'est nullement grise, mais bien d'un roux très-pur et très-vigoureux?... Le fruit ne ressemble au Doyenné ordinaire que par la forme et la grosseur; comme ce dernier on le trouve ou presque rond ou un peu allongé; mais il en diffère par sa couleur, qui est constamment rousse, par l'époque de sa maturité, qui arrive plus tard, et surtout par sa qualité supérieure. Sa chair est blanche, fine, fondante, ne devient pas pâteuse comme celle du Doyenné ordinaire; son eau n'est pas plus abondante, mais elle est légèrement musquée et beaucoup plus agréable que dans le Doyenné ordinaire. » Poiteau, *Pomol. franç.* [1847].

« L'arbre est de moyenne force, mais fertile, le fruit moyen ou d'une belle grosseur, arrondi, un peu aminci du côté du pédoncule, qui est gros, court, fauve, implanté dans l'axe du fruit, au centre d'une cavité peu profonde, entourée de bosses. L'œil, moyen, régulier, brun, à divisions rousses, régulières, dressées, aiguës, est placé dans une cavité régulière peu profonde et évasée. La peau est lisse, tantôt grise, tantôt brun foncé, et devient presque toujours rousse à la maturité. La chair est blanche, beurrée, fondante, ne devient jamais pâteuse comme celle du Doyenné ordinaire; son eau, parfumée, légèrement acidulée, est très-agréable. Il convient de tailler les rameaux assez courts afin de ne pas l'épuiser, et d'élever cette variété en pyramide ou en espalier au levant ou au couchant, dans une terre meuble et un peu fraîche. » Willerm., *Poir.*, p. 203 [1849].

Le Doyenné roux a été décrit et figuré, en 1811, dans les *Transactions hort. Soc. Londres*, vol. I, p. 230, puis dans le vol. V, p. 136, tab. 2; *Pomol. magazin*, vol. II, p. 230, tab. 74; *Annales de Pomol. belge*, vol. I, p. 77 (1853).

La Poire *Émilie Bivort* me semble très-voisine de celle que je viens de décrire, si même elle n'est pas identique avec elle. Voici ce qu'en dit M. Bivort :

« Sa forme, toujours un peu turbinée, est moins amincie vers le pédoncule et ressemble beaucoup au *Doyenné roux*. L'épiderme, roux doré, un peu plus intense du côté du soleil, est maculé de brun-jaunâtre et pointillé de gris-

blanc. Le pédoncule, long de 15 mill., gros, ligneux, brun lavé de vert, est placé presque à fleur de fruit. Le calyce, parfois clos, parfois ouvert, et dans ce dernier cas couronné, se trouve dans une cavité peu profonde et évasée ; ses divisions sont épaisses, dressées, et à l'intérieur de même couleur que le fruit. La chair est blanche, fine, fondante, demi-beurrée ; son eau, en quantité suffisante, est sucrée et fortement aromatisée ; sa saveur tient le milieu entre celle du Rousselet et celle de la Bergamote. L'*Émilie Bivort* est un fruit de première qualité, dont la maturité a lieu dans la dernière quinzaine de novembre. » A. Bivort, *Ann. de Pomol. belge*, p. 39 [1855].



A. Riocreux del.

Mlle E. Taillant sc.

P. DUCHESSE D'ANGOULÊME.

P. DUCHESSE D'ANGOULÊME.

Fruit d'automne, gros, ventru, obtus, bosselé, à queue droite ou légèrement oblique, charnue; à œil enfoncé et entouré de proéminences; peau un peu rude, parsemée de gros points fauves, ainsi que de taches, plus ou moins lavée de rouge; chair ferme, très-juteuse.

Arbre fertile, à scions droits, robustes, de couleur fauve, parsemés de lenticelles oblongues, à coussinets peu saillants; yeux coniques, violâtres, assez écartés du scion.

Feuilles florales ovales, mucronées, arrondies à la base, entières ou presque entières, glabres en dessus, pubescentes et blanches en dessous, bordées de poils blancs; les adultes de formes assez variables; celles des rosettes lancéolées, atténuées à la base ou ovales-arrondies, acuminées, presque entières; celles des scions ovales, acuminées, attenuées à la base, étalées, denticulées-crénelées.

Fleurs assez grandes, très-blanches, portées sur des pédoncules moyens, très-tomenteux; calyce à divisions lancéolées, aiguës, blanches, couvertes de poils roussâtres en dessus; pétales obovales ou elliptiques, presque blancs, arrondis au sommet, laissant des vides entre eux.

Fruit mûrissant de la mi-octobre à la fin de novembre, gros, ventru, obtus, souvent irrégulier et très-bosselé; pédoncule moyen, charnu, renflé aux deux extrémités, droit, ou quelquefois placé en dehors de l'axe du fruit, fauve; *peau* assez épaisse, rugueuse, d'abord

de couleur verte, passant au jaune plus ou moins vif, lavée de rouge, parsemée de gros points, de taches ou de marbrures fauves; *œil* placé au fond d'un enfoncement profond, entouré de protubérances, à divisions rapprochées, cotonneuses; *cœur* assez petit, entouré de granulations et dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit; loges larges, comprimées, ne contenant ordinairement qu'un pepin de couleur brune; lacune centrale étroite, subéreuse.

Chair blanche, ferme ou presque cassante, très-juteuse; eau de saveur sucrée, acidulée-citronnée, ou très-sucrée et peu parfumée. Le prix de cet excellent fruit varie à Paris de 30 cent. à 2 fr. 50 c., suivant la saison et le volume qu'il présente.

La meilleure manière de cultiver cette variété est de la tailler en contre-espalier.

L'origine de cette Poire a été diversement expliquée; voici, d'après Poiteau, sa véritable histoire : « Elle est le produit d'un sauvageon qui s'est développé sur les domaines des Eparonnais, près Châteauneuf (Maine-et-Loire), commune de Chéré, appartenant à M. le comte d'Armaillé. Cet arbre a fructifié pour la première fois en 1808. Le propriétaire en envoya des greffes à un pépiniériste d'Angers, M. Audusson, qui multiplia et répandit pendant huit années cette variété sous le nom de *Poire des Eparonnais;* mais, en 1819 et 1820, il en envoya à madame la duchesse d'Angoulême, en lui demandant la permission de les lui dédier. La princesse lui accorda sa demande, et depuis 1820 cette Poire n'a plus porté d'autre nom que celui de Duchesse d'Angoulême *. »

« Fruit gros, irrégulièrement turbiné, obtus, quelquefois pyriforme, à sur-

* Marie-Thérèse-Charlotte, Madame royale de France, fille de Louis XVI, duchesse d'Angoulême.

face bosselée, inégale, vert pâle, devenant jaune marbré de gris, surtout vers l'œil; parfois rouge obscur ou pâle d'un côté, pointillé de gris à peu près sur toute sa surface. Pédoncule gros, grisâtre, de longueur variable, quelquefois placé au fond d'une petite cavité, ou bien entouré à sa base de quelques gibbosités charnues. L'œil est petit et placé au fond d'une cavité souvent entourée de bosses. Chair demi-fine, fondante; eau abondante, sucrée, d'un goût agréable. Mûrit en octobre et novembre. — Cette belle et bonne Poire a été injustement dépréciée, il y a quelques années, par des gens qui ne savaient ni la cueillir, ni la manger en temps utile. Comme presque toutes les Poires d'automne, elle est dure et sans saveur lorsqu'on la mange trop tôt, et, conservée trop longtemps, elle devient pâteuse. Mais ce ne sont point là des défauts, et pour manger cette bonne Poire il ne faut que savoir reconnaître son état de maturité complète, ce qui n'est pas difficile. — Quelques personnes mettent la P. Duchesse d'Angoulême en espalier; je crois qu'elles ont tort, car ses fruits sont plus disposés à devenir pâteux. Il n'est peut-être pas plus sage de la planter à haut vent, parce que ses fruits volumineux sont exposés à tomber avant la maturité, tant par leur poids que par l'action du vent. » Prévost, *Pomol. Seine-Infér.*, p. 24 [1839].

« La Duchesse, ou Poire de Pézénas, se mange en octobre et novembre; elle se conserve même jusqu'en janvier, quand elle est cueillie en temps convenable. L'arbre est très-fertile et très-vigoureux, mais il s'épuise vite; il importe de le greffer sur franc. On doit cultiver cette variété dans un sol plutôt sec qu'humide, au levant ou au couchant. Elle a une grande tendance à se reproduire de semence; elle a donné à M. Audusson, pépiniériste à Angers, une variété qui ressemble en tout point au type, sauf les bandes jaunes et vertes que l'on remarque sur le bois et sur le fruit. La *P. Belle et Bonne d'Oullins*, gagnée par M. Rivière, provient certainement d'un pepin de Duchesse. » Willerm., *Poir.*, p. 205 [1849].

« La Poire Duchesse d'Angoulême acquiert dans les départements de l'Ouest, dont Nantes est le centre, d'énormes proportions; mais ce fruit spongieux dépasse rarement, malgré son gros volume, 500 grammes. L'époque de sa maturité ordinaire est du 15 novembre au 15 décembre; mais, par une cueillette bien entendue, on peut prolonger le temps de la consommation jusqu'en janvier sans trop altérer la qualité. Par la nature épaisse et rugueuse de sa peau, ce très-estimable fruit est très-facile à transporter; aussi est-il devenu un véritable objet de spéculation, presque une marchandise de long cours. Il serait difficile de dire le nombre de milliers de *Poires Duchesse* qui s'enlèvent chaque année de Nantes et de ses environs pour l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne,

le Portugal, les ports du Nord et la Russie, mais surtout pour Paris, où ce fruit est très-recherché. » J. De Liron d'Airol., *Not. pomolog.*, p. 49, 2e édit. [1855].

Ce fruit a été décrit et figuré dans le *Pomological Magazine*, tome II, tab. 76. — *Transact. hort. soc. de Londres*, vol. 7, page 175, tab. 3. 1826. — *Ann. Flore et Pom.*, 1837-1838, p. 49. — *Pomol. nouv., Ann. Soc. hort. Paris*, 1854. — *Pomol. belge*, 1853, p. 21. — Bivort, *Alb. pomol.*, I, p. 77, etc.



A. Bivoreau del.

Mlle Taillant sc.

P. DUCHESSE DE BERRY.

P. DUCHESSE DE BERRY.

Fruit d'été, à queue courte, à peau très-lisse, jaune vif, pointillée de rouge du côté du soleil, ordinairement marquée de fauve autour du pédoncule; à œil fermé; à chair fondante très-fine.

Arbre vigoureux; scions grêles, de couleur fauve ou fauve olivâtre, parsemés de lenticelles; bourgeons petits, appliqués contre le scion.

Feuilles florales ovales-elliptiques, acuminées, cotonneuses sur les deux faces, à nervure médiane colorée en rouge; les adultes partout de même forme, ovales-acuminées, arrondies à la base, denticulées sur les bords.

Fleurs moyennes, étalées, très-blanches, à pédicelles assez courts; calyce à divisions atténuées à l'extrémité, cotonneuses et blondes en dessus; pétales obovales, rapprochés, mais ne se touchant pas.

Fruit mûrissant vers la mi-août, de grosseur moyenne, déprimé autour de la queue, qui est courte, légèrement courbée, cylindracée, d'un fauve bronzé; *peau* très-lisse, jaune de Naples vif, unicolore ou marquée d'une tache fauve autour du pédoncule, parsemée de très-petits points sur la portion jaune, et pointillée de rouge carminé sur la face opposée; *œil* complétement fermé par le rapprochement des divi-

sions, et placé au niveau du fruit ; *cœur* à peine distinct de la chair ; loges obliques, étroites, parfois avortées ; pepins noirâtres, solitaires ou géminés.

Chair remarquablement fine, blanche, presque sans granulations, d'une saveur acidulée, sucrée et parfumée ; fruit de première qualité.

« Cet arbre a été observé en 1827 par M. Bruneau, au milieu d'un semis de pepins, sur sa propriété appelée *Barrière de fer*, commune de Saint-Herblain, près Nantes. » De Liron d'Airoles, *Not. Pomol.*, p. 6 [1854].

Il ne faut pas confondre cette excellente variété avec la *Duchesse de Berry d'été* ou *Doyenné d'été*, ni avec la *Duchesse de Berry d'hiver*, qui a pour synonyme *Belle Angevine*. La Poire que je décris sous le nom de *Duchesse de Berry* est très-semblable au Doyenné blanc, mais elle en diffère par sa saveur et sa précocité; elle mûrit ordinairement dans la seconde quinzaine d'août. C'est un de nos meilleurs fruits d'été.



A. Riocreux del.

P. DUCHESSE DE MARS.

Mlle L. Taillant sc.

P. DUCHESSE DE MARS.

Fruit d'hiver, moyen, obtus, à queue droite, assez courte, un peu enfoncée dans le fruit ; à peau jaune et rouge plus ou moins brillant, offrant une large tache fauve autour du pédoncule ; à chair blanchâtre, juteuse, très-musquée.

Arbre assez fertile, à scions de grosseur moyenne, droits, de couleur fauve-olivâtre, parsemés de petites lenticelles arrondies ; coussinets peu saillants ; yeux très-rapprochés, petits, coniques, appliqués sur le scion.

Feuilles florales ovales-elliptiques, mucronées, légèrement pubescentes en dessous ; les adultes de deux formes : celles des rosettes elliptiques-arrondies ou un peu acuminées à la base, presque entières ; celles des scions ovales ou elliptiques, acuminées, planes, à bords dentés, ordinairement accompagnées de stipules.

Fleurs portées sur des pédicelles très-courts, roides, presque glabres, très-blanches ; calyce à divisions lancéolées, étalées ; pétales un peu concaves, ovales-orbiculaires, abruptement onguiculés, ne laissant point d'intervalle entre eux.

Fruit mûrissant en hiver, moyen, obtus, en forme de Doyenné ; pédoncule court, droit, cylindrique, légèrement enfoncé dans le fruit, de couleur fauve ; *peau* lisse, d'un jaune plus ou moins brillant, lavé de rouge carminé, parsemée de points fauves et portant toujours une large tache de même couleur et en forme de calotte autour du pédoncule ; *œil* assez grand, ouvert, à divisions ovales,

glabres, placé presque à fleur de fruit ; *cœur* assez grand, arrondi, entouré de quelques granulations ; lacune centrale étroite, subéreuse, atténuée vers l'œil ; loges moyennes ; pepins noir-acajou.

Chair blanchâtre, à peine granuleuse, ferme, juteuse ; eau abondante, sucrée, très-musquée.

Quelques pépiniéristes confondent la *Duchesse de Mars*, qui mûrit en hiver, avec la *P. de Montigny*, dont l'époque de maturité dépasse rarement la fin de l'année.

J'ai reçu de M. A. Royer, sous le nom de *Comtesse de Lumay*, un fruit qui ne m'a offert aucune différence avec la *Duchesse de Mars*, soit pour ses caractères extérieurs, soit pour sa maturité et sa saveur musquée.

« C'est un arbre dont la végétation est toujours faible et languissante lorsqu'il est greffé sur Coignassier dans les terrains où ce sujet ne se plaît pas très-bien. Sur franc, au contraire, il pousse autant que la plupart des autres bonnes variétés. Le fruit est petit ou moyen, de forme variable, souvent ovale ou turbiné, mais parfois arrondi. Son périmètre est assez régulier, sans angles ni bosses. Sa peau est d'un vert jaunâtre, abondamment marbrée de gris-roux, parfois lavée de rose du côté du soleil. Pédoncule long de 10 à 25 millimètres, droit ou oblique, gros ou mince, parfois charnu, implanté dans une petite cavité chez les fruits qui sont de forme arrondie. Œil petit, presque à fleur du fruit. Chair blanche, demi-fine, fondante ; eau abondante, très-sucrée, musquée, parfois acidulée ou ayant une saveur particulière très-agréable. Pepins brun-marron. Ce bon fruit mûrit en décembre, janvier et février. J'en ai conservé jusqu'au 20 mars. Il n'est point sujet à blettir, et, lorsque la surface noircit et se détériore, l'intérieur est encore sain et bon. » Prévost, *Pomol. Seine-Infér.*, p. 141 [1839].

Bivort (*Alb. pomol.*, p. 75) et Rousselon (*Pomol. nouv. in Ann. Soc. Hort. Paris*, 1854) ont reproduit la description de Prévost.



A. Riocreux del.

Mlle E. Taillant sc.

P. DUVAL.

P. DUVAL.

Fruit d'automne, gros, pyriforme, oblong, à peau verte ou verdâtre, parsemée de petits points et de marbrures dans les deux tiers supérieurs; à queue droite ou insérée obliquement et en dehors de l'axe du fruit, assez grêle; à chair blanche, ferme, très-juteuse, parfumée.

Arbre très-productif, à scions très-flexueux, grêles, de couleur fauve un peu cendrée ou presque blonds, parsemés de lenticelles oblongues; à coussinets peu saillants; yeux petits, rapprochés du scion.

Feuilles florales ovales-arrondies ou cordiformes, assez longuement mucronées, légèrement pubescentes en dessous, ciliées; les adultes à peu près de même forme ; celles des scions assez petites, ovales, arrondies à la base, acuminées au sommet, dentées, étalées ou tourmentées.

Fleurs à pédicelles courts, blanches, grandes; calyce à divisions lancéolées, réfléchies, couvertes de poils roux en dessus; pétales obovales-arrondis, entiers ou légèrement échancrés, laissant entre eux quelque intervalle.

Fruit commençant à mûrir en novembre, gros, pyriforme-oblong, quelquefois légèrement bosselé, à queue droite ou arquée, moyenne, placée soit dans l'axe, soit obliquement un peu au-dessous du sommet du fruit, qui offre alors une sorte de petite bosse du côté op-

posé à l'insertion du pédoncule; peau verte ou jaune-verdâtre, rarement lavée de rouge, assez lisse, parsemée de points et marquée de taches ou de marbrures fauves ou noirâtres, rudes dans le voisinage de l'œil; *œil* presque à fleur de fruit ou placé au milieu d'une sorte d'aplatissement du fruit, accompagné de petites protubérances qui alternent avec les divisions, qui sont rapprochées ou étalées, quelquefois tronquées à l'extrémité; *cœur* dessinant un ovale sur la coupe du fruit, entouré de granulations; loges assez petites, rapprochées de l'axe; pepins brus; lacune centrale étroite.

Chair blanche, un peu granuleuse, ferme ou demi-beurrée; eau très-abondante, sucrée, acidulée, parfumée, d'une saveur particulière très-agréable. — Très-bon fruit.

Lorsque la P. Duval est un peu colorée en jaune ou en rose, on la confondrait facilement avec la *P. Louise Bonne d'Avranches*, tandis que, quand elle prend une teinte verdâtre et que sa peau se couvre de taches fauves et squammeuses, elle revêt les caractères extérieurs d'un Saint-Germain. Dans l'un et l'autre cas l'époque de maturité est fort différente, la *P. Duval* mûrissant d'ordinaire deux mois après la *Louise Bonne d'Avranches* et deux mois avant le *Saint-Germain*.

« Cette variété a été trouvée de semis dans le Hainaut par M. Duval, à une époque que nous ne pourrions fixer avec certitude, mais qui est antérieure à 1823, car elle se trouve inscrite dans le catalogue de Van Mons (page 30)*. Le fruit est gros, bosselé, pyriforme, pyramidal; l'épiderme, lisse, vert clair, passe au jaune citron à l'époque de sa maturité; il est ponctué et panaché de fauve, maculé de brun noir et fortement coloré de rouge vif du côté du soleil. Le pédoncule, long de 3 centimètres, assez gros, ligneux, arqué, brun clair,

* Van Mons cite en outre, à la page 60 de son Catalogue, deux Poires du même nom : la *P. Duval d'hiver* et la *P. Duval-Vantilt*.

est implanté un peu de côté à fleur du fruit. Le calyce, irrégulier, occupe une cavité peu profonde, évasée, dont l'orifice est irrégularisé par de nombreuses gibbosités; ses divisions sont noires; la chair est blanche-jaunâtre, très-fine, fondante, beurrée; son eau, abondante, sucrée, d'un parfum délicieux, a beaucoup d'analogie avec celle du *Passe-Colmar*. Malgré quelques concrétions pierreuses qui entourent les loges séminales, c'est un fruit de toute première qualité, dont la maturité a lieu vers la mi-novembre. » Bivort, *Alb. pomol.*, p. 45 [1850].

Cette description se trouve à peu près textuellement reproduite dans les *Annales de Pomologie belge*, p. 49 [1857].



A. Riocreux del.

Mlle E. Taillant sc.

P. DE DUVERGNIES.

P. DE DUVERGNIES.

Fruit d'automne, moyen, pyriforme, obtus; à queue courte, verruqueuse, placée au milieu d'une petite dépression; à peau fine, jaune citron, lavée de roux au soleil, parsemée de points et de marbrures fauves; chair très-fine, fondante, sucrée, parfumée.

Arbre pyramidal, très-fertile; à scions de grosseur moyenne, les plus robustes d'un brun fauve ou brun violâtre, légèrement cendrés à la base, parsemés de lenticelles arrondies, droits, les plus grêles souvent flexueux, glabres; coussinets peu saillants; yeux petits, coniques, noirâtres, légèrement écartés du scion ou cachés par le pétiole.

Feuilles florales ovales ou ovales-lancéolées, mucronées, à bords entiers, ciliés, relevés ou étalés, glabres sur les deux faces; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes ovales-obtuses ou ovales-acuminées, presque entières; celles des scions ovales, acuminées, faiblement dentées ou crénelées, portées sur de courts pétioles munis de stipules.

Fleurs moyennes, blanches ou rosées, portées sur des pédicelles assez courts, tomenteux; calyce à divisions réfléchies, ferrugineuses en dessus; pétales oblongs ou elliptiques, onguiculés, laissant de grands intervalles entre eux.

Fruit mûrissant vers la mi-septembre, moyen, assez semblable

de forme à la P. *Saint-Germain d'été* ou à la P. *Cassante de Brest;* à queue assez courte, droite ou faiblement arquée, verte ou fauve, verruqueuse, placée en dehors ou dans l'axe du fruit, cylindracée ou accompagnée de quelques plis, légèrement enfoncée ou placée à fleur de fruit; *peau* fine, à fond vert jaunâtre, citronnée ou jaune de Naples vif, lavée de roux du côté du soleil, parsemée de nombreux points et marquée de taches fauves plus ou moins rudes autour du pédoncule et de l'œil; *œil* placé à fleur de fruit, quelquefois légèrement saillant ou au contraire un peu enfoncé; à divisions persistantes ou caduques, cotonneuses; *cœur* blanc, dessinant un ovale sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations; loges moyennes, plus ou moins obliques; pepins bruns ou ferrugineux; lacune centrale étroite, subéreuse, atténuée vers l'œil.

Chair remarquablement fine et fondante; eau très-abondante, sucrée, légèrement astringente, parfumée et d'une saveur particulière. — Fruit très-bon et même exquis dans les années chaudes.

On ne devra pas confondre cette variété, inscrite à la page 60 du Catalogue de Van Mons, avec la poire décrite en 1858, dans les *Annales de Pomologie belge* sous le nom P. *Devergnies*. Celle que je viens de décrire est ordinairement désignée par les pépiniéristes sous le nom de *Beurré Duverny* ou P. *Duvernis*.